

Bilan d'activité du 01 janvier au 31 décembre 2017
Site Natura 2000 B25 « Rompon - Ouvèze - Payre »
FR 820 1669



Rédaction : Manon EUDES

Février 2018

Table des matières

PREAMBULE	1
1. Fiche d'identité du site	2
2. Les enjeux du site.....	3
3. Structure animatrice du site	8
GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES	9
1. Milieux ouverts	9
a) Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon.....	9
b) Pastoralisme sur le secteur de la Payre	12
2. Milieux aquatiques	13
3. Gestion en faveur des chiroptères.....	13
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.....	14
1. Etude inter-sites chiroptères	14
a) Contexte.....	14
b) En 2017	14
2. Suivi de la grotte de Meysset.....	15
3. Etat des lieux de la répartition et abondance relative du Damier de la Succise	15
a) Contexte.....	15
b) Apports de l'étude	15
c) Evaluation et limites	15
4. Connaissances et prospections sur les reptiles	16
a) Méthode des plaques à reptiles	16
b) Autres données.....	16
5. Connaissance et prospection Loutre	16
6. Suivi des écrevisses à pattes blanches.....	17
7. Connaissances botaniques.....	17
INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION.....	18
1. Relation avec les acteurs locaux.....	18
2. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus.....	18
a) Animations scolaires.....	18
b) Sortie grand public : « Regards croisés sur la montagne de Rompon »	19
c) Crussol festival	19
d) Animations avec le centre socio-culturel du Pouzin.....	19
e) Une sortie chauves-souris avec les élus.....	20
f) Fête de la science 2017.....	20

3. Actions médiatiques	21
a) Lettre d'information Terres de Nature Nord et Centre Ardèche	21
b) Sites web et page Facebook	21
c) Articles ponctuels dans la presse papier	22
d) Reportage TV07	22
GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE	23
1. Comité de pilotage.....	23
2. Conseils et avis.....	23
a) Accompagnement des porteurs de projet.....	23
b) Cohérence avec d'autres outils de planification territoriale	24
3. Suivi avec la DDT et la structure animatrice	25
4. Amélioration et partage des compétences	25
a) Réseau Natura 2000	25
b) Formations professionnelles	26
c) Réseau professionnel et collaborations.....	26
BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2017	27
RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2017 – ZPS12 et B25	28
BIBLIOGRAPHIE	33
ANNEXES	34

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

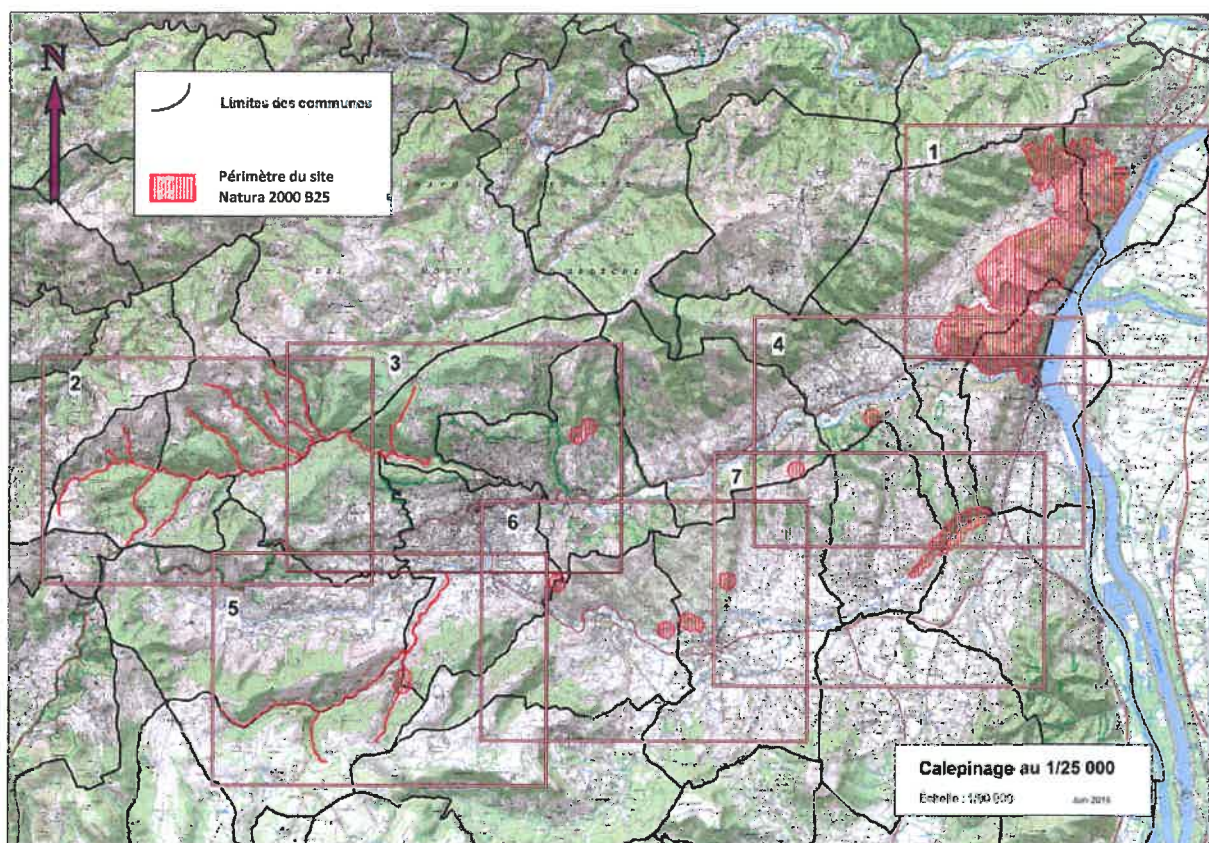
Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25	2
Figure 2 : Localisation du secteur de la montagne de Rompon (en jaune) au sein du site B25.....	9
Figure 3 : Article du Dauphiné Libéré du 09/06/2017, à propos de la concertation territoriale sur la montagne de Rompon.....	11
Figure 4 : Jeux éducatif sur le réseau trophique avec une classe de CE2 de l'école publique du Pouzin, le 16 mai 2017	18
Figure 5 : Animation terrain sur les arthropodes sur le site de Printegarde avec une classe de CM2 de l'école publique du Pouzin.....	18
Figure 6 : Graphique représentant la proportion du temps de travail consacré à chaque volet de l'animation Natura 2000 pour l'année 2017.....	31
Figure 7 : Proportions de temps d'animation passé sur B25, ZPS12 et temps mutualisé	31
Figure 8 : Localisation des portails et ponts canadiens souhaités avec de 1 à 3 le niveau de priorité pour leur mise en œuvre, 1 étant le plus prioritaire.	44
Figure 9 : Article du 27 février 2017	46
Figure 10 : Article du 17 mai 2017	47
Figure 11 : Article du Bulletin Municipal de la commune de Le Pouzin - juin 2017	48
Figure 12 : Article du 21 juin 2017	49
Figure 13 : Article du 20 août 2017	49
Figure 14 : Article du 21 août 2017	50
Figure 15 : Article du 9 septembre 2017	50
Figure 16 : Article 8 octobre 2017	51
Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25.....	3
Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25.....	5
Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.	6
Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.....	8
Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2017 sur le site Natura 2000 B25.....	27
Tableau 6 : Récapitulatif du temps de travail en fonction des différents volets de l'animation Natura 2000 pour l'année 2017.....	28

PREAMBULE

Le présent rapport d'activité porte sur l'animation du site Natura 2000 B25 « Rompon – Ouvèze – Payre » du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017. Cette année, l'animation du DOCOB a été réalisée par Madame Manon EUDES.

1. Fiche d'identité du site

Nom	Site d'Intérêt Communautaire B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669
Superficie	1054ha
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche
Communes	18 en Ardèche : Alissas, Baix, Chomérac, Coux, Creysseilles, Flaviac, Freyssenet, Le Pouzin, Lyas, Pourchères, Pranles, Privas, Rompon, Saint Julien en Saint Alban, Saint-Priest, Saint Symphorien sous Chomérac, Veyras, la Voulte sur Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen 100%
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin



2. Les enjeux du site

Les enjeux du site sont décrits officiellement dans le formulaire standard de données qui date de 2015. Les habitats d'intérêt communautaire présents sur le site sont rappelés ci-dessous :

Habitat naturel	Code Natura 2000
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	3280
Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110
Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	5210
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>) (sites d'orchidées remarquables)*	6210*
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	6220*
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	6410
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Grotte non exploitée par le tourisme	8310
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>	9160
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340

Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire

Les espèces faunistiques présentes ou fortement potentielles sur le site et listées aux Annexes II et IV de la Directive Habitats sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	IV	LC	
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	IV	LC	
	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	IV	NT	
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	IV	LC	
Reptiles	Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	IV	NT	Donnée ancienne à Veyras.
	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	IV	LC	
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	IV	LC	
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	IV	LC	
	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	IV	LC	
	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	IV	LC	
Chiroptères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	II, IV	NT	
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	II, IV	EN	
	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	II, IV	EN	
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	II, IV	EN	
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	II, IV	LC	
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	II, IV	EN	
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	II, IV	EN	
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	II, IV	NT	
	Murin de Beichstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	II, IV	VU	
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	II, IV	NT	
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	IV	LC	
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	IV	NT	
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	IV	LC	
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	IV	NT	
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	IV	NT	
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	IV	LC	
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	IV	LC	
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	IV	LC	
	Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	IV	LC	
	Mammifères aquatiques	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	II, IV	LC
Loutre d'Europe		<i>Lutra lutra</i>	II, IV	VU	
Poissons	Blageon	<i>Telestes souffia</i>	II	NT (France)	
	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	II, V	NT (France)	
Invertébrés	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia provincialis</i>	II	LC (France)	
	Ecaille chinée*	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	II	/	Espèce commune très
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	II	/	
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	II, IV	/	

Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i>	IV	LC	Ajouté à cette liste en 2017 - Détecté sur le secteur de la Banne, commune de La Voulte – été 2017
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	II	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	II, IV	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	II, V	VU	

Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25

D'autres espèces remarquable de faune et de flore ont été mises en évidence jusqu'à aujourd'hui et sont à prendre en compte. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut particulier	Remarques
Amphibiens	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	PN	
	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	PN	
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	PN	
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	PN, NT LRR	
	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	PN	
Reptiles	Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	PN	
	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	PN	
	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	PN	
	Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	PN, EN LRR	Détection en 2017 à proximité du hameau du Vieux-Rompon et sur un versant sud du plateau – Commune de Rompon
Poissons	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	CR LRN	
Invertébrés	Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>	PN	
	Hermite	<i>Chazara briseis</i>	VU LRN	
Flore	Aster linosyris	<i>Galatella linosyris</i>	NT LRR	
	Gagée de bohème	<i>Gagea bohemica</i>	EN LRR	
	Corbeille d'agent à gros fruits	<i>Hormathophylla macrocarpa</i>	NT LRR	
	Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>	/	

Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

Le site « Rompon, Ouvèze, Payre » abrite également de nombreux oiseaux patrimoniaux. Nous retiendrons en priorité les espèces suivantes car elles répondent aux critères ci-dessous :

- leur présence est avérée sur le site,
- elles ont un statut biologique de Nicheur ou Hivernant sur le site,
- elles ont un statut particulier au regard de la Directive Oiseaux OU au regard des Listes Rouges : espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux OU espèces quasi-menacées à menacées (NT, VU, EN, CR) sur la Liste Rouge Rhône-Alpes, voire sur la Liste Rouge Nationale (si pas e Liste Rouge Régionale disponible).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	N (M)	I	NT	LC	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	N (M)	I	LC	LC	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	M, H	I	CR	VU	
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	N (M)	I	NT	LC	Espèces observée régulièrement en 2017 (printemps/été) – Commune de Rompon
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	N (M)	I	EN	VU	
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	N		RE	EN	
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	N	I	VU	LC	
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	N		VU	LC	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	N (M)	I	LC	LC	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	N	I	VU	LC	
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	N (M)		VU	LC	
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	N (M)		VU	LC	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	N	I	VU	LC	Espèce contactée régulièrement au printemps 2017 – Commune de Rompon
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	N		VU	LC	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	N (M)		EN	LC	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	N (M)		VU	LC	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	N (M)	I	EN	LC	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	N (M)		LC	NT	
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	N		EN	LC	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	N (M)		NT	NT	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	N	I	LC	LC	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée au printemps en 2017 sur le

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
						plateau de Rompon
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	N		NT	LC	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	N		NT	LC	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	N		LC	VU	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	N		VU	NT	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	N (M)	I	EN	VU	

Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

3. Structure animatrice du site

Le DOCOB actuellement en cours a été validé en 2015. Le site Natura 2000 B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669 est animé par la commune de Le Pouzin depuis le 30 mars 2010. Le Président du COPIL est Monsieur Alain MARTIN, Maire de Le Pouzin. Les coordonnées de l'animatrice du site Natura 2000 sont les suivantes :



Manon Eudes

Mairie de Le Pouzin

3, avenue Marcel Nicolas

07250 LE POUZIN

natura2000@lepouzin.fr

Tél : 04 75 63 81 48 / 06.31.02.48.04

Fax : 04 75 63 95 25

GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

1. Milieux ouverts

Actions du DOCOB concernées :

Cet axe de travail concerne trois actions du DOCOB :

- Hab 4 : Restauration préalable à la mise en place d'un pastoralisme : ouverture du milieu ;
- Hab 5 : Maintenir les milieux ouverts et semi-ouverts par débroussaillage ou fauche ;
- Hab 6 : Maintenir des milieux ouverts et semi-ouverts par une gestion pastorale.

- a) Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon

Contexte et bref historique

C'est sur le secteur de la montagne du Vieux-Rompon (Cf. figure n° 2 ci-dessous) que se trouvent les plus grandes surfaces de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire que sont les **parcours substeppeux de graminées et annuelles du *Thero-Brachypodietea**(6220*)**.

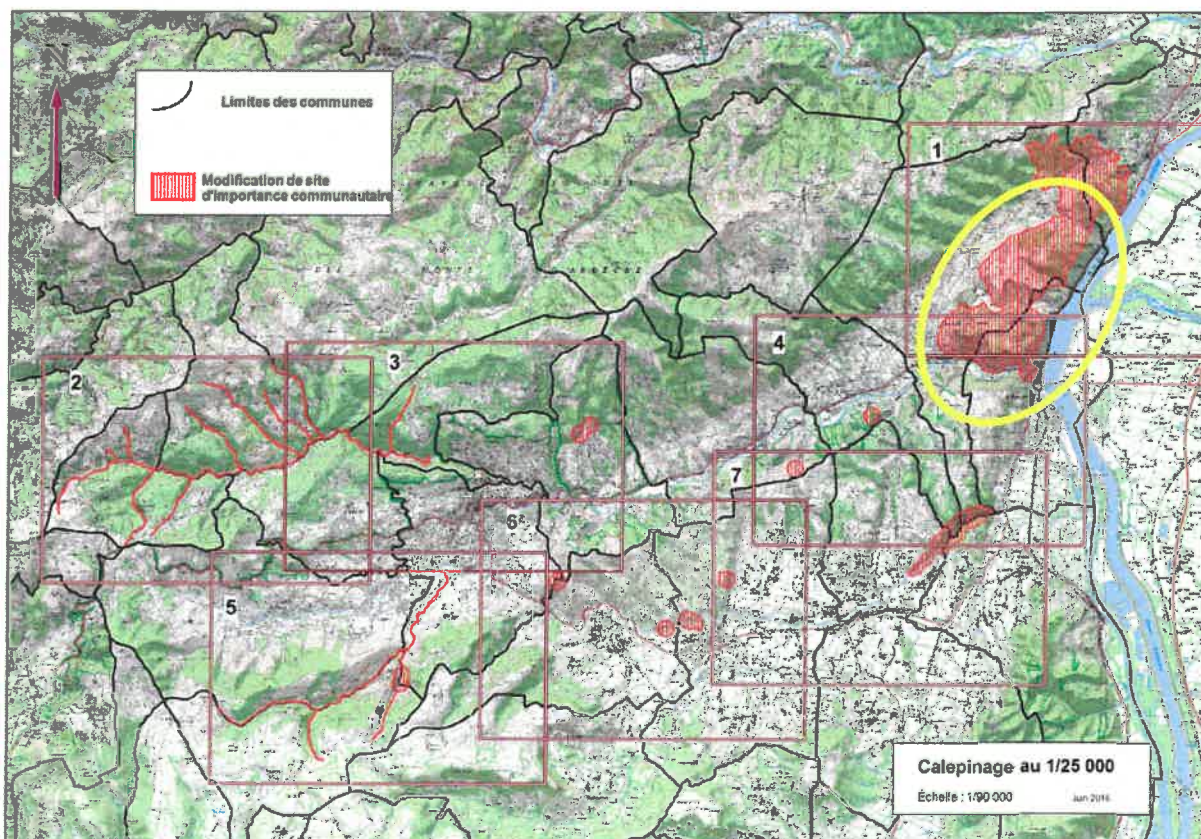


Figure 2 : Localisation du secteur de la montagne de Rompon (en jaune) au sein du site B25

La démarche sur ce secteur a démarré en 2016 avec le mari d'une propriétaire de parcelles pâturées, Monsieur Jean-Marc Rouchouse. En effet, celui-ci est entré en contact avec le chargé de mission de

l'époque, Monsieur Jean-Baptiste Butin, car selon lui, ce territoire riche de nombreux patrimoines et d'une grande beauté paysagère est délaissé, et sa gestion repose sur les uniques épaules du dernier agriculteur du Vieux-Rompon, Monsieur Thierry Demard. Toujours selon lui, ce fonctionnement n'est pas optimal et l'équilibre du site est fragile. Dans ce contexte écologique et socio-économique, l'ancien chargé de mission Natura 2000 s'était rendu sur l'exploitation de Monsieur Demard, et avait réalisé plusieurs prospections sur la zone au cours du printemps, afin de mieux comprendre les contraintes de l'activité de l'éleveur, et les enjeux écologiques locaux.

Ensuite, pour financer le projet, un dossier de candidature a été envoyé en juillet 2016 en réponse à l'appel à projet « sites remarquables de proximité », lancé par le conseil départemental de l'Ardèche. Malheureusement, du fait de son départ, l'animateur n'a pu rendre un dossier totalement finalisé (pas de plan de financement et ni d'évaluation des coûts). Le dossier n'a donc pas été retenu.

A la fin de l'année 2016, la nouvelle animatrice Natura 2000 a rencontré Monsieur Rouchouse et Monsieur Demard afin de poursuivre la démarche.

Objectifs et grands axes de travail

La démarche engagée a pour objectif principal de pérenniser la gestion pastorale du plateau de Rompon, afin de maintenir les milieux ouverts en bon état de conservation.

Indirectement, ce projet permet d'améliorer la communication entre les acteurs de ce territoire, d'améliorer les conditions de multi-usage du site et diffuse une image positive du dispositif Natura 2000, en tant qu'initiateur de projets de territoire par la concertation.

Sur cette base, plusieurs axes de travail sont ciblés :

- l'amélioration des parcs de pâturage (réfection des clôtures à moutons et des portes d'accès, notamment par la pose de passages canadiens), dans le but de mieux gérer les troupeaux et les pressions de pâturage, mais aussi de faciliter le travail de l'agriculteur tout en permettant l'accès aux usagers du site ;
- l'accompagnement technique de l'éleveur afin d'améliorer son système d'exploitation (diminution des charges dues aux compléments d'alimentation des moutons) et de favoriser une gestion écologique des parcours, donc dans un objectif « gagnant-gagnant ».
- des actions visant à améliorer la connaissance écologique du site pourront aussi être proposées, en particulier sur la flore, les lépidoptères, les reptiles et l'avifaune.

Ce qui a été fait en 2017

La chargée de mission a rencontré à plusieurs reprises Monsieur Thierry Demard et Monsieur Jean-Marc Rouchouse. Le 10 mai, l'animatrice a pu faire un repérage des accès, des portails et des clôtures avec M. Demard, ainsi que la visite de son exploitation.

La dynamique de concertation a réellement démarré le 30 mai, à l'occasion d'une réunion organisée par la chargée de mission, à laquelle étaient invités tous les acteurs pouvant être concernés par le sujet : élus des communes de Rompon et Le Pouzin, élus de la CAPCA, institutions, associations communales de chasse, propriétaires riverains, associations culturelles et sportives locales... Au final, ce sont plus de 20 personnes qui étaient présents. La réunion a tout d'abord consisté à poser le constat unanime de la valeur patrimoniale de la montagne de Rompon, de l'importance du pastoralisme pour

la gestion et la préservation du site, et de la fragilité du site. Ce constat a conduit à des propositions d'actions pour préserver l'équilibre et les richesses du site. Ces propositions ont été regroupées en 2 principaux axes de travail qui feront par la suite l'objet de 2 groupes de travail distincts :

- 1) Adaptation des pratiques pastorales,
- 2) Soutien au pastoralisme,
- 3) Valorisation patrimoniale et touristique. Le travail réalisé sur cet axe sera traité dans la partie « Information, communication, sensibilisation » de ce bilan d'activités.

Le compte-rendu détaillé de cette réunion est disponible en Annexe 1.

Un article au sujet de cette réunion a été publié dans le Dauphiné Libéré du 9 juin 2017, afin de communiquer autour de la démarche et d'informer sur le rôle important de Natura 2000 en matière de concertation territoriale.

LE POUZIN |

Natura 2000 : après la sensibilisation, la concertation

Dans la même dynamique que celle qui avait conduit à l'adoption d'une sortie découverte du patrimoine du plateau et de la montagne de Rompon le 13 mai dernier, un comité de concertation a eu lieu la semaine passée à la mairie du Pouzin.

La matinée s'est déroulée en salle, sur la base d'une présentation et d'une discussion ouverte, et l'après-midi sur le terrain pour aborder des sujets plus techniques.

Ainsi, à l'initiative de la mairie du Pouzin et de Mireille Hudes, animatrice Natura 2000 du site Rompon, Ouzèze, Payre, c'est plus d'une vingtaine d'acteurs locaux qui se sont réunis : éleveur, élus de la communauté d'agglomération de Privas centre Ardèche (Capce), membres de la chambre d'agriculture, de la direction départementale des territoires (DDT), représentant des associations locales, société Lafarge, propriétaires, Conservatoire botanique...

■ Un territoire atypique

L'objectif était de discuter de l'avenir du plateau de Rompon, un territoire atypique dont les atouts sont en grande partie dépendants de son caractère « ouvert ». On y trouve des milieux de pelouses et des garrigues basses. Le pâturage des moutons, encore pratiqué aujourd'hui, est le garant de ce caractère et de ses richesses : faune et flore remarquables, lutte contre les incendies, mise en valeur du patrimoine historique, culturel et géologique, fonctions sociales récréatives



Le plateau de Rompon avec le Couvent des chèvres domine la vallée du Rhône et surplombant Le Pouzin.

(chasse, randonnée, escalade...)

Plusieurs aménagements sont prévus sur cette zone : l'installation de nouveaux portails et de ponts canadiens pour faciliter le travail des éleveurs ou des usagers comme les chasseurs et les randonneurs ou encore le financement d'un stage étudiant pentenne du Cernosem, le campus rural l'université de Grenoble à Mirabel sur la valorisation touristique et patrimoniale du plateau.

Des petits groupes de personnes devraient prochainement être sollicités par l'animatrice Natura 2000 pour mettre en œuvre les actions validées par le comité de concertation.



Les élus et partenaires ont visité le terrain, avec, de gauche à droite : Yann Nivat, maire de Rompon ; Pascal Ward, conseiller municipal ; Jean-Louis Dutrieux, adjoint ; Martine Grivaud, du service environnement de la DDT 07 ; M. Rouchouse, propriétaire sur Rompon et Mme Saulpeau de la chambre d'agriculture 07.

Figure 3 : Article du Dauphiné Libéré du 09/06/2017, à propos de la concertation territoriale sur la montagne de Rompon

Axe « Adaptation des pratiques pastorales »

Un comité technique est créé pour mener à bien l'accompagnement d'adaptation des pratiques pastorales. Cet axe a été mis en avant par l'animatrice N2000 du fait que l'éleveur avait pratiqué un broyage en plein sur une surface de 20 ha environ sur le plateau de Rompon, deux ans auparavant, et qu'il souhaite faire la même chose avec les 20 ha restant. D'un point de vue écologique, cette pratique est impactante et pourrait être adaptée avec par exemple un broyage en patch, ou avec des traverses afin de conserver des zones refuges pour la faune. Par ailleurs, il est fortement possible que cette pratique soit contre-productive d'un point de vue économique. Une réunion sur le terrain a été organisée avec la chambre d'agriculture, la DDT et le conservatoire botanique du Massif Central afin de trouver une solution alternative. Malheureusement, la réunion n'a pas abouti sur une action particulière ou un accord. Peut-être faute d'une personne ayant la double-compétence agronomique et écologique, ou d'un contexte particulier. L'animatrice a maintenu le lien avec l'éleveur afin de tenter de négocier, de convaincre, mais la position de l'éleveur est restée *a priori* la même : il souhaite broyer car il pense ainsi obtenir plus d'herbe pour ses brebis. Il avait prévu d'intervenir à l'hiver 2017/2018 et de prévenir l'animatrice pour qu'elle puisse l'accompagner. Une solution pourrait résider dans l'accompagnement par une structure adaptée et une personne ayant la double-compétence agronomique et écologique. C'est le cas de l'association SCOPELA qui pourrait intervenir mais cela nécessite un financement. La position de l'éleveur reste déterminante.

Axe « Soutien au pastoralisme »

L'animatrice a réuni un groupe de travail sur cet axe avec les personnes intéressées et/ou concernées, parmi lesquelles des personnes ressources et des financeurs locaux potentiels. Parmi les possibilités d'actions pour pérenniser l'activité pastorale, l'amélioration des aménagements pastoraux avait été d'ores et déjà identifiée lors du premier comité de concertation. Le 16 octobre 2017, le groupe de travail s'est penché sur l'installation de portails neufs et passages canadiens sur des points stratégiques. Cela faciliterait le travail de l'éleveur, ainsi que le multi-usage. Un compte-rendu a été rédigé et est présenté en Annexe 2. Les élus de Rompon et le Pouzin se sont engagés sur une somme entre 8000 et 10 000 euros pour mener à bien cette action. La société Lafarge ne s'est pas prononcée sur un montant précis mais a annoncé qu'elle aiderait à financer les factures. D'un point de vue opérationnel, l'éleveur Thierry Demard est chargé de réunir des devis et de proposer un type de passage canadien adapté, puis de revenir vers la chargée de mission Natura 2000.

b) Pastoralisme sur le secteur de la Payre

Actuellement, sur le secteur gorges de la Payre du site B25, quelques zones sont pâturées par un troupeau d'ovins, notamment à l'ouest du secteur. Ce troupeau appartient à l'exploitant Christian Hilaire, éleveur de brebis allaitantes. Celui-ci avait prévu de prendre sa retraite fin 2017. Mathieu Masson, jeune agriculteur en parcours installation à la Chambre d'Agriculture travaille depuis plusieurs mois sur l'exploitation et souhaite racheter les brebis et les élever sur un système basé au maximum sur le pastoralisme. Afin de mener à bien ce projet, il a besoin de surfaces pastorales sécurisées, c'est-à-dire des terrains sur lesquels un accord écrit est formalisé par les propriétaires. Mathieu Masson a contacté Anne Dumetz, conseillère à la chambre d'agriculture de l'Ardèche pour l'accompagner dans cette recherche de surfaces à faire pâturer. Etant donné la complexité du foncier sur la zone, l'idée retenue serait de créer une association foncière pastorale (AFP) regroupant un maximum de propriétaires. La Chargée de mission a été invitée à deux réunions sur le sujet, le 18 septembre et le

30 octobre, et a pu être présente à celle du 30 octobre, afin, notamment, d'expliquer aux propriétaires présents les intérêts du pastoralisme au regard de la biodiversité du site Natura 2000 B25.

A ce jour, le projet de reprise de l'exploitation de M. Hilaire semble avoir été abandonné par Mathieu Masson.

2. Milieux aquatiques

La gestion du bassin versant de l'Ouvèze, dont le Mézayon et la Bayonne font partie, est assurée par le service rivière de la Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche (CAPCA). La chargée de mission est en lien régulier et en très bonne entente avec les agents du service rivière. Il est admis des deux côtés que les actions sur les cours d'eau du site B25 doivent se faire en collaboration entre la mairie du pouzin et la CAPCA. Ainsi, la chargée de mission est systématiquement associée aux projets/études qui touchent aux milieux naturels et à la biodiversité, que ce soit à l'échelle du Mézayon et de la Bayonne ou à l'échelle du bassin versant de l'Ouvèze.

Effacement de seuils

Sur ce sujet, la CAPCA a déjà bien avancé. De par l'obligation réglementaire d'effacement, et par l'intermédiaire du Contrat de rivière Ouvèze, certains seuils ont pu être traités. Pour d'autres, des difficultés ont été rencontrées (mobilisations locales pour la préservation de ces seuils), ce qui a reporté l'intervention pour la prochaine programmation. Au-delà des seuils dont la transparence écologique est devenue obligatoire, il existe de nombreux seuils sur le Mézayon qui ne font pour l'instant pas l'objet de projet d'effacement. Il serait pertinent de traiter certains de ces seuils. Une discussion a été engagée avec les services de la CAPCA pour inscrire des interventions sur ces seuils dans la prochaine programmation. Les agents sont favorables à cette action.

3. Gestion en faveur des chiroptères

Durant l'été 2017, un élu de Rompon nous a signalé avoir une colonie de chauves-souris chez lui, aussi bien l'hiver dans ses caves, que l'été sous les toitures. La LPO Ardèche et l'animatrice sont allés constater la présence de la colonie, et plus d'une soixantaine de Petit-rhinolophes, dont des femelles avec leur petit, ont été dénombrés. La famille étant très favorable à la préservation de ces petits mammifères, la LPO leur a proposé de signer une convention « Refuge pour les chauves-souris ». Cette convention engage moralement les propriétaires à faire en sorte de préserver les chauves-souris et engage la LPO à répondre aux sollicitations de conseils techniques des propriétaires. La structure animatrice est également signataire de la convention, en tant que partenaire. Cette convention a été signée le 16 août 2017.

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

1. Etude inter-sites chiroptères

a) Contexte

Ce projet rentre dans le cadre des fiches action SUI1 « réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères et leurs habitats » et SUI2 « suivre l'évolution des colonies de chiroptères ».

Ces fiches actions étant proches ou complémentaires avec celles des deux sites partenaires (« B6 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et « B14 Massifs de Crussol, Soyons, Cornas, Châteaubourg »), une action commune de plus grande ampleur a été lancée en 2016. Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Caractériser l'utilisation spatiale des différentes espèces de chauves-souris présentes sur chaque site,
- Etudier les liens potentiels entre les sites au regard de l'écologie des chauves-souris,
- Hiérarchiser les enjeux de gestion et de préservation.

Une demande de subvention Etat a été déposée par les 3 chargés de mission. Celle concernant le site B25 s'élève à 12 000 €.

Une procédure de marché public a été menée. Seul le groupement LPO Drôme, LPO Ardèche et Gérard Issartel (spécialiste en chiroptérologie) y a répondu. Après une audition du groupement, celui-ci a été retenu. La Communauté de Communes Rhône-Crussol est mandataire pour cette étude.

Les exigences du cahier des charges étant élevées, il a été décidé lors de cette réunion, que les chargés de mission Natura 2000 apporteraient leur soutien pour la réalisation de certains comptages, et pour la communication sur le projet.

b) En 2017

Les inventaires hivernaux ont été réalisés par Gérard Issartel sur les 3 sites Natura 2000. Pour B25, l'animatrice a participé à deux jours de terrain : le 31 janvier (avec la DDT07) et le 14 février (avec le DGS du Pouzin, M. Avit). Ces deux jours ont été consacrés à des comptages souterrains dans des cavités naturelles et mines abandonnées.

Ensuite, des inventaires estivaux dans les bâtiments publics ont été réalisés, ainsi que des visites chez des particuliers ayant répondu à l'enquête participative lancée dans le cadre de cette étude. L'animatrice Natura 2000 a accompagné la stagiaire de la LPO Ardèche, Maggie Bonmort, sur une demi-journée pour des repérages de colonies sur Rompon.

En parallèle une campagne importante de capture dans le but d'équiper des individus d'émetteurs pour la télémétrie, a été menée. La chargée de mission a pu accompagner l'équipe de la LPO 26/07 sur une nuit de capture dans la vallée de l'Orsanne sur le site B6 (4 au 5 juillet).

Par ailleurs, ce projet commun a fait l'objet de plusieurs réunions (les 2 mai et 21 juillet), réunissant les 3 chargés de mission Natura 2000, la DDT 07, ainsi que la LPO Drôme. La prochaine réunion est prévue le 23 avril 2018 pour faire un point sur l'avancée de l'étude (phase d'analyse et de rédaction) et sur le rétro-planning.

2. Suivi de la grotte de Meysset

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, un projet de Réserve naturelle Régionale a été déposé par la LPO. Le règlement de cette RNR est en cours d'élaboration.

Toujours dans le cadre de cette mesure compensatoire, la LPO est missionnée pour réaliser un suivi très pointu sur les chiroptères de cette cavité. En lien avec ce contexte, la chargée de mission a accompagné la LPO sur le terrain à deux reprises. La LPO a bénéficié d'un financement de l'Etat pour compléter le suivi sur la période été-automne 2017.

3. Etat des lieux de la répartition et abondance relative du Damier de la Succise

a) Contexte

En 2017, une opportunité s'est présentée puisque nous avons reçu la candidature spontanée de M. Jean-Yves Le Gall, qui suivait la Licence Pro ATIB de l'université de Lyon, dans le cadre de ses Congés Individuels de Formation. Ainsi, il n'était pas nécessaire de rémunérer son stage (aucun financement n'avait été prévu pour cela).

Au regard de ses compétences, de ses attentes et de nos besoins, nous avons identifié le sujet de stage suivant : Etat des lieux de la répartition, et abondance relative du Damier de la Succise sur le site Natura 2000 Rompon, Ouvèze, Payre ». Ainsi, nous répondions à une partie de la fiche action SUI7 « Réaliser un suivi des lépidoptères du site ».

b) Apports de l'étude

Cette étude a permis de mieux connaître la répartition de la Céphalaire blanche (plante-hôte du Damier) sur le site, de répertorier les zones de pontes sur un large échantillon de secteurs du site B25, d'établir des valeurs théoriques d'abondance du Damier. Tous ces éléments constituent un état des lieux nécessaire à la mise en place d'un suivi temporel à long terme.

Les détails de l'étude sont disponibles au sein du rapport de stage rédigé par M. Jean-Yves Le Gall (Le Gall, 2017).

D'autres espèces de papillons ont été contactées lors des prospections Damier, permettant d'améliorer les connaissances locales disponibles pour ce groupe. L'Azuré du serpolet a notamment été trouvé en petit nombre sur le secteur de la Banne (La Voulte-sur-Rhône). Les données ont été intégrées à la base de données LPO « Faune-Ardèche ».

c) Evaluation et limites

L'encadrement de ce stage a nécessité un temps assez conséquent, en lien avec le profil du stagiaire qui était en reconversion professionnelle.

Concernant les caractéristiques environnementales des stations et l'abondance du Damier, les données n'ont pu être analysées de façon optimale. Par ailleurs, les résultats de l'étude n'ont pas encore été suffisamment valorisés. En effet, les résultats de l'étude valent d'être diffusés, et les données valent d'être transmises aux structures concernées (mairies de Rompon et Le Pouzin par exemple).

4. Connaissances et prospections sur les reptiles

a) Méthode des plaques à reptiles

Cette méthode est bien connue des herpétologues et consiste à installer des abris artificiels sur le terrain afin d'attirer les reptiles, notamment les serpents et donc d'augmenter les chances d'observer ces espèces discrètes. L'abri, une plaque en matériau de récupération, permet au serpent de se réchauffer tout en restant abrité des prédateurs.

Cette année, une soixantaine de tronçons d'anciens tapis de carrière ont été récupérés gratuitement par l'animatrice auprès de la carrière Lafarge au Pouzin. Dix d'entre eux ont été installés afin de mieux connaître le peuplement de serpents du secteur du Prieuré Saint-Pierre de Rompon-Le Pouzin. Les plaques ont été géo-référencées, un piquet avec rubalise a été installé à proximité, ainsi qu'une étiquette indiquant aux personnes de ne pas déplacer ces plaques.



Les plaques ont été relevées 3 à 4 fois durant le printemps, mais aucun reptile n'a pu être détecté dans ce cadre. L'hypothèse d'un milieu trop thermophile pour rendre les plaques attractives peut être émise. Il faut également savoir que les plaques deviennent de plus en plus attractives avec le temps, les serpents du secteur ayant repéré l'abri et pris des habitudes.

b) Autres données

A l'occasion d'une sortie grand public le 13 mai, une juvénile de Vipère aspic a été découverte sur le chemin menant du vieux-hameau au Prieuré.

Au printemps, durant une journée de formation botanique animée par le CBN MC sur le site B25, l'animatrice a repéré une fuite particulière, faisant grandement penser à celle du Lézard ocellé. Le soir après la formation, l'animatrice s'est rendu sur le secteur de la fuite et effectué une prospection spécifique aux jumelles. Un couple de Lézard ocellé devant leur gîte a été découvert non loin du sentier montant du vieux hameau au plateau de Rompon. En plus de cela, en juillet, lors d'une visite proposée par Lafarge dans le cadre du projet d'extension de la carrière, l'animatrice a repéré un autre individu de Lézard ocellé au sud du GR42, un peu à l'ouest du Couvent des chèvres. Enfin, un spécialiste herpétologue a mis en évidence la présence d'une population de Lézard ocellé dans les grads du Pouzin, rive droite de l'Ouvèze.

L'ampleur de la population locale de Lézard ocellé et la présence de vastes surfaces d'habitats en bon état de conservation pourrait inciter à mettre en place un suivi (léger) sur la base des méthodes proposées par le Plan National d'Actions (PNA).

5. Connaissance et prospection Loutre

Une méthode de prospection basée sur les recommandations de la LPO Ardèche a été mise en place sur le Mézayon. Les points stratégiques ont été repérés sur photo aérienne et SCAN 25 (ponts et confluences). A savoir que le secteur prospecté se situe bien en amont des données existantes sur l'Ouvèze. Une journée de prospection hivernale a été consacrée à la recherche d'épreintes sur des tronçons de 300 mètres en amont et en aval des points stratégiques. Aucun indice de présence n'a été découvert.

6. Suivi des écrevisses à pattes blanches

Un suivi sur les écrevisses à pattes blanches était effectué par le Syndicat Ouvèze Vive avant son intégration au sein de la CAPCA. Ce suivi se poursuit au sein du service rivière de la CAPCA. En outre, cette année, un bureau d'étude spécialisé (TEREO) était engagé pour réaliser un inventaire afin d'évaluer l'état des populations après la mise en œuvre du contrat de rivière Ouvèze. En 2018, la chargée de mission participera activement au suivi terrain sur le secteur du Mézayon, en collaboration avec les agents du service rivière.

7. Connaissances botaniques

Le Conservatoire Botanique National du Massif Central est un partenaire important des structures animatrices de sites Natura 2000 de son territoire.

Le Conservatoire botanique national du Massif central, en partenariat avec la structure animatrice du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre », la DDT de l'Ardèche et la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a organisé une formation sur la flore du site destinée aux gestionnaires et aux botanistes locaux.

Cette journée, qui s'est déroulée le 17 mai 2017, s'est organisée en 2 temps :

- en salle : présentation de la flore remarquable du site B25 et des enjeux,
- sur le terrain : identification des espèces patrimoniales, de certains habitats et liens avec la gestion pastorale.

INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

1. Relation avec les acteurs locaux

La chargée de mission Natura 2000 fait en sorte de maintenir des relations privilégiées avec les acteurs du territoire et de les informer objectivement sur Natura 2000. Cela nécessite de proposer des rencontres informelles, de faire des petites interventions lors de réunions etc.

A titre d'exemples, l'animatrice a effectué une visite de la carrière du Pouzin avec M. Eric Moitié, elle est intervenue dans une réunion de l'Association du Prieuré (APCSPRLP), ou encore a participé à plusieurs réunions techniques organisées par le service rivière de la CAPCA.

2. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus

a) Animations scolaires

L'animatrice a pris contact avec les écoles publiques primaires de Rompon et de le Pouzin, afin de leur proposer des interventions en lien avec la biodiversité des sites Natura 2000. Les institutrices de l'école du Pouzin se sont montrées très enthousiastes. Une classe de CM2 et une classe de CE2 ont été retenues. Pour l'école de Rompon, une classe de CP a été retenue. L'animatrice a proposé une intervention en deux parties : l'une en classe à l'aide d'un diaporama afin de présenter aux enfants les animaux qu'ils pourraient observer sur le site, et une seconde sur le terrain pour observer en direct certaines espèces. La partie terrain pour les classes de CP et de CE2 devait se dérouler à partir du hameau du vieux Rompon. Les deux institutrices ayant eu un problème de santé, les deux interventions ont dû être annulées.

Ainsi, en 2017, ce sont 3 interventions en classe et une intervention sur le terrain qui ont été animées par la chargée de mission.



Figure 5 : Animation terrain sur les arthropodes sur le site de Printegarde avec une classe de CM2 de l'école publique du Pouzin



Figure 4 : Jeux éducatif sur le réseau trophique avec une classe de CE2 de l'école publique du Pouzin, le 16 mai 2017

b) Sortie grand public : « Regards croisés sur la montagne de Rompon »

Afin de faire connaître la montagne de Rompon et ses multiples facettes, et de renforcer les liens entre les acteurs de ce territoire, l'animatrice a organisé une sortie grand public, sur la matinée du 13 mai. Cette sortie consistait en un parcours à pied, le long duquel chaque intervenant commentait une thématique particulière. Ainsi, les participants ont eu la chance de découvrir la géologie du site, l'activité agricole, la biodiversité, l'histoire ancienne, ainsi que l'architecture du vieux bâti.



Sur ce type d'évènement, il faut avoir en tête que l'animatrice initie, prépare, communique en amont, anime sur le moment et communique en aval dans la presse, ce qui représente un temps de travail relativement important.

Cette sortie s'est bien déroulée, avec un nombre assez important de participants (une vingtaine), et l'animatrice a reçu beaucoup de retours positifs.

c) Crussol festival

Début juillet 2017 a eu lieu la première édition du Crussol Festival. L'animateur Natura 2000 du site de Crussol (B14) gérant en partie l'organisation de cet évènement, il a proposé aux autres animateurs de l'Ardèche de co-animer un stand sur Natura 2000/ENS et la biodiversité. Afin de dynamiser le réseau des animateurs Natura 2000 et de saisir l'opportunité de sensibiliser un public large, l'animatrice a accepté de co-animer le stand durant l'après-midi du dimanche.

Les conditions météo n'ont pas été idéales mais le bilan de l'intervention est positif : un stand avec des ateliers variés, profils des publics variés et non pas uniquement « pré-sensibilisés » à la protection de la nature, renforcement des liens entre animateurs Natura 2000.

Bémols : manque de visibilité de Natura 2000 car stand co-géré avec la LPO, nombre de personnes touchées moindre qu'attendu.

d) Animations avec le centre socio-culturel du Pouzin

Dans le cadre d'un travail partenarial, le centre socio-culturel a sollicité l'animatrice afin qu'elle intervienne auprès des enfants durant les vacances d'été, à l'occasion d'une semaine consacrée au thème de la nature. L'animatrice a donc réalisé deux demi-journées d'animation, l'une sur le terrain (Printegarde, ZPS12), l'autre en salle sur le thème des contes et des chants d'oiseaux.

e) Une sortie chauves-souris avec les élus

Dans le cadre du suivi de la grotte de Meysset, l'animatrice a proposé à la LPO Drôme d'organiser ensemble un relevé scientifique un peu particulier, qui permettrait de sensibiliser un petit groupe d'élus de Rompon et Le Pouzin. La LPO s'est montré très enthousiaste et a accepté de mobiliser un salarié pour animer la sortie pendant que ses collègues réaliseraient les manipulations scientifiques, sous les yeux des participants. Ainsi, ce sont quatre élus de Rompon (dont le maire), un élu du Pouzin, le Directeur Général du Pouzin et l'agriculteur du plateau qui étaient présents ce soir-là. Là encore, les retours ce sont avérés très positifs, les participants s'étant senti un peu privilégiés d'assister à ce type de manipulation scientifique peu connue se réalisant souvent en cercle fermé. Ils ont pu voir les chauves-souris de très près, découvrir leur écologie et comprendre leur vulnérabilité. A la suite de cette soirée, M. Pinchenon, élu au Pouzin a proposé qu'un article soit rédigé dans le Bulletin Municipal à propos de cette sortie, ce qui a été fait (voir partie « Actions médiatiques »).

f) Fête de la science 2017

Chaque année, l'Arche des métiers, basée au Cheylard organise et coordonne la Fête de la Science à l'échelle du département de l'Ardèche. Le centre socio-culturel du Pouzin est associé de près à cette manifestation. De plus, cette année, le village des sciences qui change de commune chaque année, avait lieu sur la commune de Le Pouzin. C'est pourquoi l'information est parvenue jusqu'à l'animatrice, qui a vu dans l'intégration de cet événement l'opportunité de toucher un large public et de bénéficier d'une communication de grande ampleur. L'évènement étant national et départemental, l'animatrice a proposé au réseau des animateurs de l'Ardèche de l'accompagner sur le stand lors du village des sciences. Coralie Le Borgne (site D4) a répondu favorablement et le stand a pu être co-organisé et co-animé avec elle. Une bénévole de l'association Castor et Homme, ancienne stagiaire sur le site de Crussol (B14), Maëva Lille a également apporté son aide sur le stand durant tout le week-end.

Trois ateliers étaient proposés : moulage d'empreintes dans l'argile (prêt de l'outil par l'animateur Natura 2000 du site B14), reconnaissance de plumes d'oiseaux, détermination de feuilles d'arbres.

Le bilan est très positif avec pas moins de 300 enfants directement sensibilisés sur le stand Natura 2000. Plus de 5000 personnes se sont rendus au village des sciences. Un événement d'une telle ampleur avec un public varié et beaucoup d'enfants est vraiment intéressant pour faire connaître Natura 2000 et se positionner comme acteur incontournable de la préservation de la biodiversité. C'est une très belle opportunité de pouvoir s'y rattacher. D'un point de vue humain, il serait plus confortable d'être plus nombreux à animer le stand. Idéalement, au moins 3 à 4 animateurs simultanément.

En plus du stand au village des sciences, l'animatrice a proposé une sortie terrain sur le Castor d'Europe, sur le site de Printegarde, ainsi qu'un « café science » qui s'est déroulé le jeudi 28 septembre début de soirée, au Bar des Messageries au Pouzin, sur le thème « Pourquoi et comment étudie-t-on la faune sauvage ? ». Ce café science était basé sur la participation du public et était très interactif. Le lieu a été choisi afin de favoriser une mixité sociale et de pouvoir parler de ce sujet à des habitués du bar. Dans les faits, peu de gens étaient venus spécialement pour la fête de la science et les habitués n'avaient pas tous envie de participer. Mais quelques personnes qui n'avaient pas prévu de venir pour ça ont participé, ce qui est une belle réussite en soi, et l'expérience était intéressante. Le choix du lieu de la communication sont primordiaux et n'ont pas été optimaux pour cette animation.

3. Actions médiatiques

a) Lettre d'information Terres de Nature Nord et Centre Ardèche

Depuis plusieurs années, les animateurs des sites Natura 2000 et ENS du sud Ardèche se sont mobilisés afin de créer une lettre d'informations commune « Terres de Nature ». Sur ce modèle et sous l'impulsion de la DDT 07, les animateurs du centre et nord Ardèche ont souhaités créer leur outil de communication commun : « Terre de Nature, la lettre des espaces naturels du centre et nord Ardèche ». Pour la conception de ce premier numéro, la mairie du Pouzin a été désignée structure coordinatrice.

La réalisation de ce support répond aux fiches actions COM1 et COM2 du DOCOB et aux objectifs suivants :

- Informer un large public de l'existence des sites Natura 2000 près de chez eux,
- Communiquer auprès du grand public, des acteurs locaux et des élus sur les enjeux et richesses des sites Natura 2000 et ENS,
- Faire connaître le portage local et le travail des chargé(e)s de mission,
- Informer sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des documents d'objectifs, sur les évènements de communication et de sensibilisation,
- Renforcer l'implication des acteurs du territoire.

En décembre 2015, une demande de subvention à hauteur de 5 560,00 € a été faite par la mairie. Cependant, cette enveloppe était prévue pour assurer la publication d'une lettre pour seulement deux sites Natura 2000, à savoir « Printegarde » et « Rompon, Ouvèze, Payre ». Un travail de mutualisation a été mené et la lettre concerne finalement 15 sites Natura 2000 et 10 sites ENS de l'Ardèche. Etant donnée l'ampleur de cette mutualisation, une subvention supplémentaire s'avère nécessaire et sera demandée en mars 2018.

Depuis juin 2017, l'animatrice du site B25 coordonne la conception et l'impression de ce numéro de 20 pages. Cette mission a consisté à organiser des réunions de travail avec les partenaires, rédiger des textes, travailler avec une relectrice professionnelle, avec une graphiste, tenir informer l'ensemble des partenaires de l'avancement du projet, effectuer des relances par mail, et enfin gérer la partie impression du document.

Le document devrait être imprimé courant avril 2018. Il n'y a pas de financement prévu pour la distribution. Celle-ci se fera donc par le biais des animateurs qui déposeront des exemplaires en mairie, offices de tourisme, lors d'évènements particuliers etc.

b) Sites web et page Facebook

En novembre 2017, l'animatrice a suivi une formation de l'AFB sur la création d'un site Web dédié au site Natura 2000 B25 sous Drupal. Les bases du site ont été créées durant la formation, mais la finalisation nécessitera encore plusieurs jours de travail.

Au fur et à mesure de l'année, en fonction des sujets et actions en cours, l'animatrice publie des articles sur la page facebook de la mairie du Pouzin. Ce mode de communication est assez efficace car beaucoup de pouzinois sont abonnés à la page et y postent des commentaires.

c) Articles ponctuels dans la presse papier

Dès que l'occasion se présente, l'animatrice n'hésite pas à contacter le correspondant local du Dauphiné Libéré afin de publier un article. En 2017, ce sont 9 articles qui ont été publiés au sujet des sites Natura 2000 B25 et ZPS12. Les articles sont disponibles en Annexes 3). En voici un exemple ci-dessous.

LE POUZIN

« Un des atouts du Centre-Ardèche est son environnement naturel exceptionnel »

Le commune du Pouzin abrite deux sites Natura 2000 : Prémongarde et Roupron-Clavaux-Payre, qui sont très différents et n'ont pas été désignés pour les mêmes raisons. Prémongarde est un site remarquable pour la préservation des oiseaux, en particulier, migration et nidification. Quant au site de Roupron-Clavaux-Payre, il est classé Natura 2000 pour la richesse de ses habitats naturels comme les pelouses sèches qui se maintiennent grâce au pâturage extensif. C'est ainsi hébergé des espèces protégées de papillons et de chiroptères, et les abritaient de l'échasse à pattes blanches, espèce menacée et grégaire.

Maison Ecole est chargée de mettre Natura 2000 près des sites. **Bethanck**

→ **Quelle est votre vision de la région ?**
« Elle m'aime et se divise en trois principaux volets : la randonnée et le sport, scientifique des sites, la sensibilisation et la communication auprès des écoles, du grand public, des élus locaux... Il y a une attention particulière qui consiste à faire émerger des projets de territoire, concertés entre tous les acteurs. Chacun de ces sites a des finalités particulières à travers... »

→ **Quelle est la mission de votre site ?**
« Présenter les différents types d'actions...

prévenir certaines caractéristiques. La population : des actions éducatives sur les sites Natura 2000, des interventions auprès des acteurs, en outre la participation à des enquêtes scientifiques sur le terrain, comme celle en cours les chiroptères... »

→ **Quelle est la priorité de votre territoire ?**
« C'est beaucoup d'actions et de projets en fait. Par exemple, après avoir travaillé avec les écoles pendant du temps et de Roupron, je compte élargir ces partenariats aux écoles des autres communes, au fur et à mesure des années. Payras, Chomérac, Planfloc, Saint-Pérol... Sur un autre sujet, d'ici la fin de l'année, nous devrions passer par la Ligue d'information des sites Natura 2000 et espérer dans les semaines du Nord-Ardèche. Je souhaiterais impliquer au maximum les acteurs locaux et solliciter les élus afin de constituer des projets en faveur de la biodiversité et du développement socio-économique... »

→ **Quelles sont les actions de votre territoire ?**
« Selon moi, les deux atouts majeurs du Centre-Ardèche est son environnement naturel exceptionnel, garanti de la qualité de vie de tous les habitants. À titre d'exemple, j'ai lancé cette année une convention pour définir les moyens à mettre en œuvre afin de maintenir l'activité pastorale sur le plateau de Roupron. En effet, le pâturage extensif à la fois un enjeu de gestion écologique des espaces naturels ouverts, une activité économique agricole à valoriser, un outil de prévention contre les incendies etc. En résumé, ces fonctions de l'agriculture de chevron, Natura 2000 peut avoir un rôle important à jouer sur les territoires dans les années à venir... »

Denis Rouillon
Natura 2000
Maison Ecole : Maison de la Nature
Pouzin 04 750 08 148

LE POUZIN

Le site Natura 2000
Le site Natura 2000 rassemble des sites remarquables de l'Union européenne pour une grande valeur patrimoniale. Pour le faire et le faire respecter, il est nécessaire de le protéger. La conservation du site Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des enjeux économiques, sociaux, culturels et paysagers dans une logique de développement durable. La désignation de l'habitat compte 24 sites classés Natura 2000.




d) Reportage TV07

Un élu du Pouzin travaillant dans le domaine de l'audiovisuel, Guillaume Sartre, a proposé à l'animatrice de réaliser un petit reportage sur Natura 2000 en Ardèche et au Pouzin. L'animatrice s'est donc préparée et prêtée au jeu de l'interview filmée. Le reportage est découpé en plusieurs questions clés sur le fonctionnement de Natura 2000 afin d'informer le grand public. Le film de 10 minutes environ a été mis en ligne sur le site TV 07 début 2018. L'animatrice a diffusé le lien par mail au sein du réseau Natura Drôme/Ardèche et auprès des acteurs locaux. Des avis positifs sur la qualité de la vidéo et sa pédagogie sont remontés. Voici le lien pour visionner le film :

https://www.youtube.com/watch?time_continue=8&v=4ZKUQKDrkY

GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE

1. Comité de pilotage

Le comité de pilotage local a eu lieu le 7 mars 2017 à la salle du Bosquet à Chomérac. La journée était organisée en plusieurs temps :

- présentations du bilan et des perspectives par l'animatrice du site et présentation du projet de classement en Réserve naturelle Régionale de la grotte de Meysset par la LPO Drôme (en salle le matin),
- repas sur le pouce offert par la mairie du Pouzin,
- sortie terrain au niveau des grottes de Chomérac, connues pour leur population de chauves-souris en hivernage. La sortie était accompagnée par deux spécialistes de la LPO.

Une trentaine de participants étaient présents le matin, une petite dizaine l'après-midi. Le COPIL s'est très bien déroulé et de nombreux échanges ont eu lieu.

2. Conseils et avis

a) Accompagnement des porteurs de projet

Les missions de l'animatrice concernant les évaluations d'incidences se formalisent généralement de deux manières :

- Les demandes d'avis de la DDT 07,
- Les sollicitations directes des porteurs de projet.

● **Projet d'extension carrière Lafarge**

Une carrière se situe à proximité immédiate du périmètre du site B25, sur le secteur de la montagne de Rompon. Celle-ci est exploitée par Lafarge. Un projet d'extension est en préparation depuis quelques années, englobant une partie du site B25. Des inventaires naturalistes en vue d'une étude d'impacts ont été commandités auprès de la FRAPNA 07. L'animatrice suit attentivement l'avancement des démarches de ce projet. Le PLU de Rompon était en cours d'élaboration en 2017. Lafarge a donc signifié sa volonté que le périmètre projet de la zone d'extension bénéficie d'un code urbanistique particulier, permettant le projet. Les élus n'y sont pas défavorables mais souhaitaient que Lafarge mette à disposition les données issues de l'étude d'impacts non encore déposée. La situation nécessitait une rencontre pour mettre à plat les différents éléments, ce que l'animatrice a mis en place le 6 juillet à la mairie de Rompon, en présence du maire, d'un élu, et du représentant de Lafarge. Cette réunion a permis une entente entre les différents acteurs.

Le projet d'extension implique la destruction d'un tronçon de l'actuel GR42. Le représentant de la Lafarge, Monsieur Eric Moitié a proposé à l'animatrice Natura 2000, ainsi qu'à la DDT07, d'effectuer le parcours d'une option d'itinéraire de remplacement. Cette visite avait pour objet de faire remonter d'éventuelles préconisations environnementales. Plusieurs points de vigilance ont pu être relevés et un Lézard ocellé a été repéré à proximité du tracé, au sein du périmètre d'extension de la carrière. Monsieur Moitié a pris note de cette découverte (l'espèce n'avait pas été identifiée lors des inventaires d'étude d'impacts), et adapté le périmètre du projet d'extension afin d'en sortir la zone de présence avérée de cette espèce protégée et patrimoniale.

● **Purge sécuritaire rocher RD 104**

La DDT07 a contacté l'animatrice suite au dépôt par le département de l'Ardèche, d'une évaluation des incidences simplifiée pour la purge d'un rocher à l'aplomb de la RD 104 qui menace de s'effondrer. Située au cœur du site B25, l'animatrice a pu vérifier les enjeux potentiels sur la zone d'intervention. Ainsi, des ajouts à l'évaluation d'incidences, en terme de précautions, permettent de conclure à une incidence négligeable sur les espèces ayant justifiées la création du site. Les préconisations consistent à réaliser le chantier à l'automne (septembre/octobre), à faire vérifier la présence de chauves-souris par un spécialiste, ainsi que la présence du Lézard ocellé par un expert également. L'intervention a été repoussée d'un an, elle devrait avoir lieu à l'automne 2018.

- **Commune d'Alissas**

Les élus d'Alissas étaient inquiets des effets de Natura 2000 sur les projets de leur commune. Ils ont donc contacté l'animatrice afin de demander des informations réglementaires. Celle-ci leur a proposé de venir en mairie pour faire une réunion d'information et d'échanges. Cette réunion a permis de mieux informer les élus, et de les rassurer, car Natura 2000 ne représente pas un obstacle à la réalisation de leurs projets d'urbanisme. L'animatrice était accompagnée de Monsieur Dominique Gérard, élu référent à Natura 2000 au Pouzin.

b) Cohérence avec d'autres outils de planification territoriale

- **Gestion du Bassin Versant de l'Ouvèze**

Le contrat de rivière Ouvèze était en phase de bilan et évaluation en 2017. Le service rivière de la CAPCA est maître d'ouvrage sur ce projet. L'animatrice Natura 2000 était présente à un certain nombre de réunions, de plusieurs types : réunion de concertation animées par le Bureau d'Etudes maître d'œuvre, et réunions de restitution sur le travail réalisé, organisées par la CAPCA. Cela a permis à l'animatrice de rappeler les enjeux biodiversité sur les affluents Bayonne et Mézayon, et de s'intégrer dans la dynamique d'étude et de gestion du bassin versant, animée par la CAPCA.

- **Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)**

Plusieurs communes incluses au sein du site B25 procèdent actuellement à l'élaboration de leur PLU. Ainsi, l'animatrice a été sollicitée par le Bureau d'Etudes (BE) Réalités pour le PLU de Lyas et par le BE Bio Insight pour le PLU de Rompon. Pour ce dernier, l'animatrice a également participé à une réunion entre le Bureau d'Etude en urbanisme et les élus.

- **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme français qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Le Syndicat mixte Centre Ardèche est actuellement en charge de l'élaboration d'un SCoT à l'échelle de 3 intercommunalités : CAPCA, Pays de Lamastre et Val'Eyrieux. Plusieurs réunions territoriales ont été menées. L'animatrice a été conviée à l'une d'entre elles, le 20 janvier à La Voulte-sur-Rhône, sur le thème de l'agriculture.

- **La Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI)**

La chargée de mission a été conviée, ainsi que d'autres animateurs/trices Natura 2000 d'Ardèche, à une réunion de la CDESI à Privas, le 8 novembre 2017. Il est indispensable que le réseau natura 2000 soit représenté au sein de ces instances de travail.

3. Suivi avec la DDT et la structure animatrice

L'animatrice est suivie et soutenue par le Service Environnement de la DDT07, en particulier par Martine Grivaud. Des contacts réguliers s'établissent, à l'initiative des deux parties, par téléphone, mails et de visu. La DDT se révèle disponible et accompagne la chargée de mission sur les plans administratif et technique.

En interne à la mairie du Pouzin, les liens entre Natura 2000 et les autres services ne sont pas très bien formalisés. L'animatrice a peu de relation professionnelle avec les autres agents. Néanmoins, des réunions de service sont organisées quasiment mensuellement. Elles sont l'occasion pour l'animatrice d'expliquer certaines actions en cours et de mieux comprendre les enjeux des missions quotidiennes de la mairie.

En ce qui concerne les élus, l'animatrice fait régulièrement des points d'étape avec Dominique Gérard, élus référent à Natura 2000. Ces points se font de manière assez informelle. Ils permettent d'entretenir la communication, les liens relationnels et la confiance. L'animatrice n'hésite pas non plus, dès que l'occasion se présente, de créer du lien avec d'autres élus, en les croisant dans les locaux. Il serait souhaitable que la chargée de mission puisse se rendre régulièrement en réunion de bureau d'élus afin de donner des nouvelles régulières des actions en cours. Cette demande a été faite, sans succès pour l'instant, les élus ayant beaucoup de sujets à traiter à chaque bureau.

Par ailleurs, une réunion entre la mairie du Pouzin, la chargée de mission et la DDT07 est organisée chaque année. En 2017, celle-ci a eu lieu à l'automne. Les retours sur l'animation ont été positifs, du côté de la DDT, comme du côté de la mairie (DGS et Maire). Le retard de paiement de l'année 2016 a néanmoins été évoqué par la mairie.

Afin de renforcer les liens et la cohérence entre Natura 2000, les services de la mairie et les élus, la chargée de mission a proposé (début 2018) que se tiennent tous les mois, une réunion entre le Directeur Général des Services M. Avit, Dominique Gérard et elle-même. Cette requête n'a pas encore été mise en place.

4. Amélioration et partage des compétences

a) Réseau Natura 2000

- **Journées collectives**

Cette année, deux journées de réunion entre tous les animateurs Natura 2000 et ENS ont été proposées, et auxquelles a participé la chargée de mission du site B25 :

- Journée des animateurs, animée par la DDT07,
- Journée sur le thème des vieilles forêts, animée par le département.

Lors de la journée des animateurs, la chargée de mission B25, avec d'autres, a présenté des projets réussis, s'étant déroulés au cours de l'année 2017.

Pour l'animatrice du site B25, l'idée de fédérer un réseau interdépartemental Drôme-Ardèche des animateurs Natura 2000 et ENS émerge petit à petit. Cela permettrait de mutualiser davantage de

projet, de redonner de la cohérence dans la gestion de nos sites, de partager nos compétences et savoirs plus facilement, etc.

- **Prospection Sonneur à ventre jaune sur le site Natura 2000 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »**

L'animatrice du site B25 souhaiterait mener quelques prospections sur le Sonneur à ventre jaune, qui pourrait potentiellement être présent sur le site B25. Afin de se familiariser avec les types d'habitats fréquentés par le Sonneur dans les proches environs, elle a participé à une prospection en routine menée sur la rivière Glueyre par l'animateur du site B6, Guillaume Chevalier. Cette sortie a permis d'observer de nombreux Sonneur et d'identifier quelques libellules, en plus de consolider les échanges entre animateurs de sites voisins.

b) Formations professionnelles

Cette année, l'animatrice a réalisé 3 formations d'une semaine auprès de l'AFB :

- Parcours, troupeaux, éleveurs – Niveau 1, avec l'association SCOPELA,
- Création d'un site web Natura 2000,
- Montage de contrats Natura 2000.

La formation sur le pastoralisme assurée par SCOPELA s'est révélée particulièrement intéressante et pertinente.

Le CBN MC a organisé 2 jours de formation botanique : un sur le site B25, et un sur le site D4. Plusieurs animateurs Natura 2000 étaient présents sur ces 2 journées.

c) Réseau professionnel et collaborations

- **Journée pierres sèches**

En prenant connaissance d'un évènement relayé par le PNR des Monts d'Ardèche, « Le Printemps de la Pierre sèche », l'animatrice a vu l'opportunité de mieux connaître cette technique de construction, historiquement présente sur le territoire ardéchois et très favorable à la biodiversité. Elle a donc pris contact avec l'association ELIPS afin de programmer une journée au cours de laquelle les animateurs Natura 2000 pourrait aider sur un chantier participatif, tout en apprenant à mieux connaître le métier de murailleur, l'association ELIPS qui promeut ce métier et la technique de la pierre sèche, la prescription des ouvrages en pierres sèches... Ainsi, le 22 juin, Manon Eudes, ainsi que Guillaume Chevalier et Martine Grivaud de la DDT ont pu bénéficier de cette journée d'échanges et de pratique particulièrement enrichissante. Le chantier a consisté à remonter un ancien rempart en basalte à proximité du rocher de Brion.

Par la suite, l'animatrice a pensé faire intervenir un spécialiste d'ELIPS auprès du réseau des animateurs Natura 2000, au sujet des atouts de la pierre sèche, notamment d'un point de vue écologique. Cela permettrait également d'échanger sur les possibilités de développer / restaurer de tels ouvrages au sein de nos sites Natura 2000. L'association ELIPS était déjà d'accord sur le principe mais l'action n'a pas encore été menée.

BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2017

Action	2017	Opérateur	Financement
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB			
ADM 1 : Animation du site	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
Gestion des habitats naturels et habitats d'espèces IC ou prioritaires			
HAB 4 – HAB 5 – Hab 6 : maintien des milieux ouverts	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
Suivis et amélioration des connaissances			
SUI1 : Réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT
SUI 6 : réaliser un inventaire des reptiles sur le site	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 7 : Réaliser un suivi des lépidoptères du site	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 14 : Suivre l'évolution des populations d'Ecrevisses à pattes blanches	En cours	Service rivière CAPCA	/
Communication et sensibilisation			
COM2 : Sensibiliser les acteurs	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
COM5 : Organiser des visites guidées	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
COM 1 : Diffusion d'un bulletin d'informations	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT

Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2017 sur le site Natura 2000 B25

RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2017 – ZPS12 et B25

Le temps de travail de l'animatrice (en heures) a été récapitulé au sein du tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Synthèse et récapitulatif du temps de travail en fonction des différents volets de l'animation Natura 2000 pour l'année 2017

Grandes thématiques	Sous-thématiques	Site	Type de mission	Détails	Nb heures travaillées
Gestion des habitats naturels et des espèces	Milieux aquatiques	B25	Actions du DOCOB relatives aux milieux aquatiques	Dont effacement des seuils et contrat Ouvèze	26,5
	Milieux ouverts	B25	Actions du DOCOB relatives aux milieux ouverts, dont projet montagne de Rompon	Biblio, prise de contacts, prépa réunion, réunions	71
	Gestion des habitats des zones considérées CNR	ZPS12	Gestion des habitats des zones considérées CNR	Réunions, visites de chantier...	14
				Arrêté Préfectoral Faune Sauvage ZPS12	4
	Gestion en faveur des chiroptères	B25	Gestion en faveur des chiroptères	Mise en place d'une convention "Refuge pour les chauves-souris"	9
Suivi et amélioration des connaissances	Suivis faunistiques	ZPS12	Suivi Oiseaux Hivernants	Comptage Wetland Printegarde	8
				Préparation	9,5
				Terrain	25
				Données et analyses	11
		ZPS12	Suivi des oiseaux nicheurs	Préparation + terrain + mise au propre des données	26,5
		ZPS12	Terrain autre faune ZPS12		5,5
		B25	Connaissances reptiles	Biblio, prise de contacts, prépa + terrain	16,5
		B25	Connaissance autre faune B25		19,5
		B25	Suivi chiros (dont étude LPO + Meysset)	Biblio/prépa/suivi de la commande, réunions	32
				Terrain	34,5
		B25	Inventaires Loutre	Biblio/prépa	10
Terrain	8				

Grandes thématiques	Sous-thématiques	Site	Type de mission	Détails	Nb heures travaillées
		B25	Etat des lieux répartition du Damier de la succise	Principalement encadrement d'un stagiaire de Licence Pro	69
	Terrain divers	B25	Visites terrain	Plateau de Rompon	13,5
Communication et sensibilisation	Médias	B25/ZPS12	Lettre d'infos Terre de Nature Nord et Centre Ardèche	Coordination, organisation des réunions, relectures, contributions, gestion des prestataires...	92
		B25/ZPS12	Sites Web		2,5
		B25/ZPS12	Communication médiatique	Interview radio, télé, articles journaux, facebook...	25
	Actions de sensibilisation	B25/ZPS12	Animations (grand public, scolaires...)	Réflexions/prépa, réunion, repérage terrain...	136,5
				Intervention en elle-même	42,5
	B25/ZPS12	Sensibilisation ciblée auprès des élus		16,5	
	Etude sur la valorisation touristique	B25	Projet montagne de Rompon - volet valorisation touristique et patrimoniale	Général : prise de contact, mail, prépa réunions...	40,5
Réunions				11	
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB	Gestion des mails et appels téléphoniques spontanés	B25/ZPS12	Gestion des mails et appels téléphoniques spontanés		85,2
	Suivi du temps de travail et des actions	B25/ZPS12	Prévisionnel/planification		20
	COFIL et FSD	ZPS12	MAJ FSD Printegarde		23,5
		B25/ZPS12	COPILS : prépa + réunion + CR		106
	Montage de dossiers et suivi financier	B25/ZPS12	Dde de solde 2016		44
		B25/ZPS12	Dde de subv 2018 et suivi financier		33
		B25/ZPS12	Appels d'offre		7

Grandes thématiques	Sous-thématiques	Site	Type de mission	Détails	Nb heures travaillées
	Conseils/avis	B25/ZPS12	Avis DDT évaluation des incidences		2
		B25/ZPS12	Accompagnement porteurs de projets		41,5
		B25/ZPS12	Cohérence avec autres outils de planification territoriale	SCOT, PLU, ENS, PPT...	26,5
	Réunions de suivi et temps relationnel	B25/ZPS12	Réunion annuelle Le Pouzin (dont prépa)		4
			Points Dominique Gérard, élu référent		14,5
			Points DDT		18,5
		B25/ZPS12	Fonctionnement structure	Entretien individuel avec M. Avit	2
				Réunion d'équipe	5,5
		B25/ZPS12	Prises de contact acteurs et temps relationnel	Commission Environnement, conseil municipal...	1,5
				Général	22
	ZPS12	RDV CNR terrain	8		
	B25	Visite carrière Lafarge avec Eric Moitié	4		
	Bibliographie	Bibliographie	B25/ZPS12	Biblio générale	
Bilans	Bilans	B25/ZPS12	Bilan d'activité		7,5
Divers	Divers	B25/ZPS12	Divers		85
		B25/ZPS12	Demande de dérogation capture espèces protégées		4
		B25/ZPS12	Matériel informatique et autres		1
Amélioration et partage des compétences	Réseau N2000	B25/ZPS12	Réseau des animateurs N2000		4
		B25/ZPS12	Journées techniques/ formation internes réseau		40
		B25/ZPS12	Journées animateurs	Dont préparation	17
	Formations	B25/ZPS12	Formations (dont prise de connaissance, inscriptions, administratif, prépa)		117,5

Grandes thématiques	Sous-thématiques	Site	Type de mission	Détails	Nb heures travaillées
	Réseau professionnel	B25/ZPS12	Partenariats	Général	19
		ZPS12		CNR	12
TOTAL heures travaillées 2017					1571,7
Nb heures de congés					378,3
Nb heures d'arrêt maladie					15,6

RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'ANIMATRICE SUR L'ANNÉE 2017 PAR GRANDES THÉMATIQUES

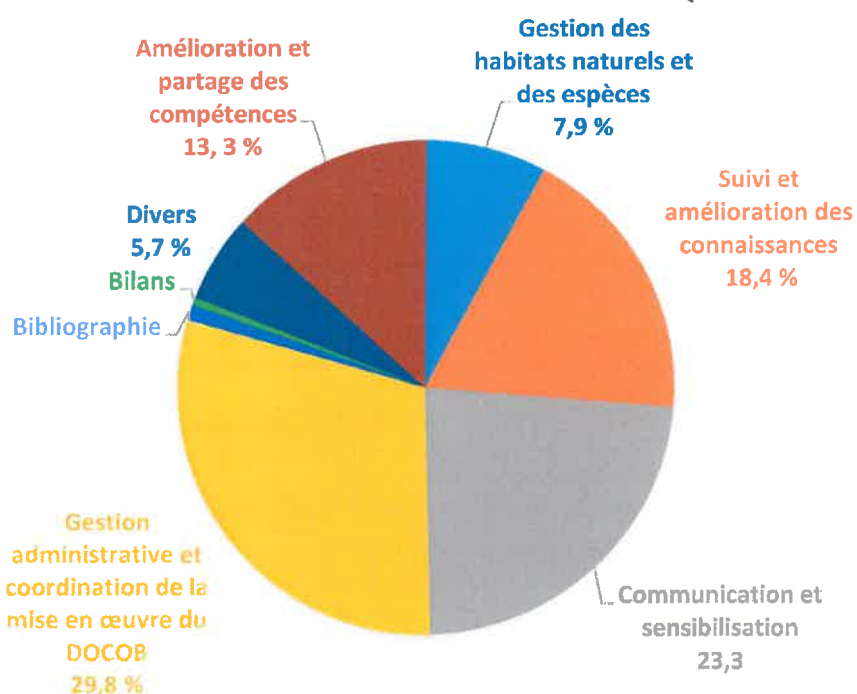


Figure 6 : Graphique représentant la proportion du temps de travail consacré à chaque volet de l'animation Natura 2000 pour l'année 2017

Proportion du temps passé sur B25, ZPS12 et temps mutualisé

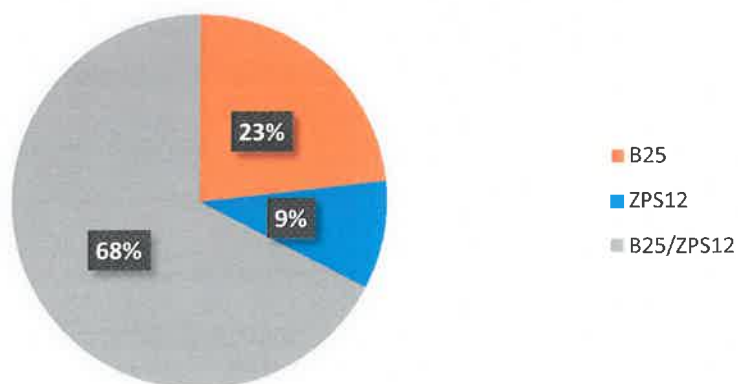


Figure 7 : Proportions de temps d'animation passé sur B25, ZPS12 et temps mutualisé

Pour le Maire empêché,

La 2^{ème} adjointe,



Marie-France MULLER

BIBLIOGRAPHIE

Le Gall JY - (2017) - Etat des lieux sur la répartition et l'abondance relative d'*Euphydryas aurinia* ssp. *provincialis* Rottemburg 1775 et de sa plante hôte *Cephalaria leucantha* (L.) Schrad. ex Roem. & Schult. 1818 sur le site Natura 2000 Rompon-Ouvèze-Payre – 40p. - [rapport de stage Licence Pro ATIB]

ANNEXES

ANNEXE 1 : Compte-rendu du premier comité de concertation pour l'avenir de la montagne de Rompon – 30 mai 2017

ANNEXE 2 : Compte-rendu du groupe de travail sur les aménagements pastoraux

ANNEXE 3 : Articles du Dauphiné Libéré de l'année 2017 au sujet des sites Natura 2000 de Le Pouzin, et article du Bulletin Municipal de Le Pouzin

ANNEXE 1 : Compte-rendu du premier comité de concertation pour l'avenir de la montagne de Rompon – 30 mai 2017

Compte-rendu du Comité de Concertation du 30 mai 2017
Mairie Le Pouzin

Objet : Comité de concertation, les milieux ouverts du Plateau de Rompon

Lieux : Mairie de Le Pouzin (9h00/12h00) et visite sur site (14h30/17h00)

Rédaction : Manon Eudes, Chargée de mission Natura 2000, commune de Le Pouzin

Pièce jointe : diaporama projeté en séance

Présents :

NOM	PRENOM	STRUCTURE	Visite sur site
BERTRAND	Simone	Association Rompon Nature	Non
BIANCHIN	Nicolas	CBN Massif Central	Oui
DEMARD	Thierry	Exploitant agricole	Oui
DUBOSC	Jérôme	ACCA Le Pouzin	Non
DUMETZ	Anne	Chambre d'Agriculture	Oui
DUPRAZ	Joëlle	APCSPRLP	Non
DUPRE	Joël	Association Rompon Nature	Non
DUTRIEUX	Jean-Louis	Mairie de Rompon	Oui
EUDES	Manon	Natura 2000, Mairie Le Pouzin	Oui
EUVRARD	Jean-François	Association Offrande Musicale	Oui
GAULUPEAU	Marion	Chambre d'Agriculture	Oui
GERARD	Dominique	Mairie de Le Pouzin	Non
GRIVAUD	Martine	DDT 07 SE	Oui
LE GALL	Jean-Yves	Natura 2000, Mairie Le Pouzin	Oui
MOITIE	Eric	Lafarge Granulats	Non
PONSON	Joël	Propriétaire foncier	Non
QUATREMERE	Gilles	CAPCA	Non
ROBINET	Nicolas	CERMOSEM	Non
ROUCHOUSE	Gisèle	Propriétaire foncier	Non
ROUCHOUSE	Jean-Marc	Habitant	Oui
VIVAT	Yann	Mairie de Rompon	Oui
WARD	Issam	Mairie de Rompon	Oui

Excusés :

COTTA	Robert	Conseil Départemental
ROCHE	Bernadette	Conseil Départemental
PALIX	Dominique	Conseil Départemental
TROTEMANN	Pierre	APCSPRLP

Éléments de contexte

L'initiative de réunir ce comité de concertation trouve son origine dans le constat suivant : le plateau et la montagne de Rompon constituent un territoire atypique dont le principal mode de gestion est le pastoralisme. Cette gestion ancienne a façonné le territoire tel que nous le connaissons aujourd'hui, avec ses nombreux atouts : faune/flore rare et protégée, lutte contre les incendies, mise en valeur du patrimoine historique, culturel et géologique, fonctions sociales récréatives (chasse, randonnée, escalade...). Aujourd'hui, seul un éleveur continue d'exploiter les ressources pastorales du plateau, dans des conditions techniques et financières difficiles. Ainsi, il apparaît important d'initier des actions concertées, afin de garantir la pérennité de l'activité pastorale sur ce territoire.

Objectifs de la réunion

Les objectifs principaux de la réunion étaient les suivants :

- Réunir les acteurs locaux concernés afin de poser un constat commun sur les enjeux liés aux milieux ouverts et au maintien du pastoralisme sur le plateau et la montagne de Rompon,
- Faire émerger des solutions techniques et financières afin de pérenniser le caractère ouvert du territoire,
- Identifier des pistes de gestion adaptées aux multiples fonctions du territoire.

Compte-rendu thématique

- 1 Introduction
- 2 Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques
- 3 Valorisation du patrimoine
- 4 Gestion d'autres espaces

1 Introduction

Après un tour de table, l'animatrice Natura 2000 démarre un power point servant de support à un préambule sur le site B25 de Natura 2000, ainsi qu'à la discussion qui se déroulera tout au long de la matinée.

Un rappel historique est effectué : faiblement anthropisé depuis plusieurs siècles, le plateau a subi une déprise agricole dans la moitié du 20^{ème} siècle. L'abandon des terres est concomitant à la désertification au profit de la vallée.

Les fonctions patrimoniales, socio-économiques et écologiques du plateau sont connues et reconnues par l'ensemble des acteurs présents. La nécessité d'agir conjointement pour l'avenir de ce territoire est reconnue également.

Constat commun sur les enjeux et la nécessité d'agir		
Informations	Décisions	Actions / Suite à donner
- Nombreuses fonctions assurées par ce territoire : écologiques, économiques, sociales et patrimoniales	- Reconnaissance unanime que les fonctions et les richesses du territoire dépendent fortement du pastoralisme, activité fragile sur le plateau	- D'autres comités de concertation auront lieu pour suivre l'avancement du projet

2 Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques

Le premier thème de réflexion englobe les deux axes suivants :

- le soutien au pastoralisme afin d'assurer le maintien des milieux ouverts, assurant eux-mêmes la mise en valeur du patrimoine, les usages sociaux/récréatifs, la préservation de la faune et la flore remarquable, la cohérence avec le projet de réserve naturelle régionale et la lutte contre le risque incendie.
- les adaptations des pratiques en vue à la fois d'optimiser l'exploitation mais aussi de favoriser la biodiversité.

Plusieurs idées d'actions ont été évoquées et discutées.

- **La signature de la Charte Natura 2000** pour officialiser le partenariat entre Natura 2000 et les acteurs du territoire (éleveur, propriétaires, association de chasse, de randonnée, société Lafarge...).
- **La signature de Contrats Natura 2000** de type Ni agricole-Ni forestier : par exemple sur des parcelles non déclarées PAC, permettre à l'éleveur de faire pâturer, en tant que prestataire de service du propriétaire qui aura contractualisé (l'éleveur pourrait donc être rémunéré pour faire pâturer d'autres surfaces à ses brebis ou ses ânes). Pour cela il conviendrait de connaître le foncier et les îlots PAC pour vérifier ce qu'il est légalement possible de faire car certains contrats sont possibles y compris sur des surfaces agricoles.
- **L'amélioration des équipements pastoraux** pour faciliter l'exploitation actuelle et favoriser les chances de reprise de l'exploitation à la retraite de l'éleveur. Pour cela, la **première étape est de mieux comprendre le fonctionnement de l'exploitation** de l'éleveur et **d'identifier les freins/difficultés précis** qu'il rencontre. Pour cela, un diagnostic pastoral, voire un plan de gestion pastorale réalisé par la Chambre d'agriculture serait adapté. Dans cette logique de diagnostic, suivi d'actions concrètes, plusieurs outils ont été identifiés :
 - **Le Plan Pastoral Territorial (PPT)** : le territoire pourrait intégrer le PPT porté par le PNR des Monts d'Ardèche (PNR MA), à condition que le périmètre de ce PPT soit étendu. Le plateau et la montagne de Rompon font aujourd'hui partie d'une extension optionnelle de périmètre qui sera votée lors du prochain COPIL du PPT le 14 juin prochain. La présence d'élus et/ou techniciens de la zone potentielle d'extension paraît donc primordiale pour améliorer les chances d'une extension effective de ce périmètre. L'animatrice Natura 2000 prendra donc rapidement contact avec le PNR MA dans cette optique.
 - **Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)** : porté par une ou plusieurs collectivités et co-animé par la chambre d'agriculture, un tel document permettrait à l'éleveur de souscrire à des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEc) (pratiques environnementales indemnisées financièrement). Il n'est pas certain que l'enveloppe régionale consacrée aux PAEC jusqu'en 2020 dispose encore de fonds. Cette information sera

à vérifier pour évaluer la pertinence de monter un tel dossier. Quoiqu'il en soit, le montage d'un PAEC à l'échelle de plusieurs zones orphelines le long de la vallée du Rhône pourrait être envisagé, et dans ce cas il sera nécessaire d'identifier une collectivité porteuse.

- **L'Association Foncière Pastorale de type autorisée** : la création d'une telle structure implique plusieurs avantages dont celui d'accéder à 70% d'aide de la région sur des aménagements pastoraux.
- Le **co-financement de 5 ponts canadiens** : un point de vigilance est relevé sur le fait qu'il n'est pas souhaitable de favoriser l'accès au plateau avec des véhicules motorisés (ponts canadiens sont plus incitatifs que des portails). **C'est pourquoi le choix serait en faveur de portails (+ portillons pour piétons) sur les premiers accès extérieurs au plateau, et plutôt en faveur de ponts canadiens (+ portillons piétons) pour les accès intérieurs au plateau.** Les modalités techniques et administratives de cette action seront déterminées lors d'une commission technique spécifique. Ce jour, la société Lafarge a proposé de financer 1 à 2 ponts canadiens, la commune de Rompon la moitié du total restant, en partage avec la commune de Le Pouzin. Les participations financières des communes devront faire l'objet d'une délibération.
- Mieux valoriser localement la qualité de la viande produite (vente directe, communication sur les engagements en faveur de la biodiversité avec Natura 2000, sur les conditions d'élevage des animaux, partenariats avec bouchers et restaurateurs locaux...).

- En terme d'adaptation des pratiques pour une optimisation de l'exploitation tout en favorisant la biodiversité, la **question du gyrobroyage de la partie sud-est du plateau** a été posée. En effet, en février 2016, l'éleveur a effectué le gyrobroyage en plein d'une surface d'environ 20 ha, en laissant sur pied les arbustes de type Genévrier et Buis (Cf. photo ci-contre). L'objectif était de supprimer les genêts scorpion au profit des plantes herbacées. L'éleveur avait prévu de traiter de la même façon une autre partie du plateau d'une surface à peu près équivalente. Lors d'une rencontre sur



Zone du plateau gérée par gyrobroyage en février 2016

le terrain en novembre 2016, l'animatrice Natura 2000 a demandé à l'éleveur s'il lui était possible de décaler cette intervention à l'hiver 2017-2018, afin d'établir d'ici là un mode opératoire concerté, prenant en compte les enjeux de biodiversité. Dans ce cadre, la chambre d'agriculture a proposé de réaliser gratuitement un diagnostic pastoral sur une journée, courant juin. Des informations reçues par l'animatrice N2000 après la réunion, indiquent qu'un tel diagnostic serait finalement payant, sur la base de 600 euros/jour (= 600 € pour un diagnostic pastoral et 1800 € pour un plan de gestion pastorale). Cela ne permet donc pas à cette action de se dérouler dans les temps prévus. **Le mode opératoire du gyrobroyage sera donc directement discuté au sein d'une commission technique dédiée** (éleveur, DDT07, animatrice Natura 2000, FRAPNA et CBNMC), **avant l'hiver 2017.**

Soutien et adaptation des pratiques pastorales		
Informations	Décisions	Actions / Suite à donner
1 - L'amélioration des équipements pastoraux contribuerait à la pérennisation du pastoralisme	<ul style="list-style-type: none"> - Installation de ponts canadiens et nouveaux portails <i>via</i> la participation financière conjointe de Lafarge, Rompon et Le Pouzin - Favoriser l'intégration du territoire au sein du Plan Pastoral Territorial en cours de reconduction par le PNR Monts d'Ardèche 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les coûts et réunir un Comité Technique pour l'installation de nouveaux portails et ponts canadiens - Permettre la présence d'élus et/ou techniciens de la zone d'extension potentielle du périmètre lors du prochain COPIL (14 juin) - Réunir un Comité Technique (juillet-août), repérage sur le terrain avec l'éleveur – Intervention de gyrobroyage par l'éleveur (janvier-février)
2 - Lien fort entre pratiques pastorales et biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une intervention concertée sur la végétation du secteur sud-est du plateau 	
3 - Poursuite de la réflexion	<ul style="list-style-type: none"> - Si l'extension du PPT du PNR MA n'est pas retenue, il faudra étudier d'autres solutions 	<ul style="list-style-type: none"> - Après vérification du foncier, réunir un comité technique pour évaluer la pertinence de la création d'une AFP (notamment par rapport aux aides région/FEADER), ou le montage d'un contrat natura 2000 ni-ni, ou encore du régime d'exemption.

3 Valorisation du patrimoine

Au regard des nombreuses richesses patrimoniales présentes sur le plateau (géologie, bâti ancien, faune/flore, paysage, pratiques agricoles...), chacun s'accorde à dire qu'un **projet commun de mise en valeur locale et touristique** serait fortement souhaitable. Ce projet répondrait à des objectifs de tourisme durable, orientés sur la qualité.

Des **idées** telles que la mise en place d'un **sentier pédagogique**, d'une table de lecture de paysage (vallée du Rhône et Vercors), d'une **série de panneaux** sur chaque élément du patrimoine, une **série de sorties/visites** annuelles ouvertes au grand public etc. sont évoquées.

Afin de concevoir et structurer ce projet, un **partenariat avec le CERMOSEM** est envisagé, sous la forme d'un **stage étudiant**. Plusieurs formations semblent pouvoir correspondre à la thématique : les Licence Professionnelles « Concepteur de produits touristiques patrimoniaux » et « Gestionnaire des espaces naturels de loisirs », ainsi que le Master « Tourisme Innovation Transition » (TIT) qui propose une approche réflexive, créative et prospective du champ touristique et récréatif. La prochaine **période de stage est à partir de janvier 2018**. D'ici là, et notamment à partir de septembre 2017, il faudra donc **co-construire un sujet de stage** avec les formateurs du CERMOSEM, et **trouver une structure** ainsi qu'un agent technique/maître de stage **pour l'encadrement**. Sous réserve, le **financement de ce stage semble pouvoir être assuré par la CAPCA**. L'association Avenir du Prieuré se positionne en tant que ressource technique et scientifique.

Point de vigilance : ce projet de développement touristique, aussi modéré soit-il, met en lumière la **question de la gestion de la fréquentation**, et notamment du **stationnement des véhicules motorisés**. Ce problème existe déjà et est temporairement résolu grâce à l'éleveur qui met à disposition et entretient une prairie à l'entrée du Vieux-Rompon afin de permettre aux visiteurs de se garer facilement, sans gêner le passage d'autres véhicules. **Cette situation n'est pas optimale et nécessiterait une réflexion plus approfondie**. Néanmoins, le **cadre de ce comité de concertation coordonné par Natura 2000 n'est pas l'organe adéquat pour des prises de décision sur ce point de sécurité**.

Il est évoqué qu'il serait intéressant de prévoir un nouvel abri pour les moutons à proximité du Prieuré, d'ici quelques années, afin que le bâtiment (ancien) actuellement utilisé comme bergerie temporaire puisse servir à terme de lieu d'accueil et d'exposition pour valoriser le patrimoine historique.

Valorisation du patrimoine		
Informations	Décisions	Actions / Suite à donner
- Nombreuses richesses patrimoniales sur le plateau et la montagne de Rompon, mais manque de valorisation et de coordination - Volonté de concevoir un projet de valorisation locale et touristique	- Partenariat avec le CERMOSEM sous la forme d'un stage étudiant en 2018	- Co-construction d'un sujet de stage et d'un cahier des charges des attendus ; identifier une structure porteuse et un encadrant de stage

4 Gestion d'autres espaces

La question de financer un prestataire (type ECOZONE) pour l'entretien de secteurs non couverts par l'activité de l'éleveur a été posée. Plusieurs acteurs ont posé la question de l'utilité de rouvrir ou maintenir ouvert d'autres zones que celles déjà pâturées. Il est mis en avant qu'un **travail de hiérarchisation des secteurs à gérer en fonction des enjeux** (notamment écologiques et risques incendie) devrait être réalisé dans un **premier temps**. Un acteur alerte sur l'importance, selon lui, de ne pas trop ouvrir le secteur, d'autant plus que les Buis subissent actuellement la défoliation de la Pyrale et que cela aura des conséquences sur la physionomie du plateau.

Gestion d'autres espaces		
Informations	Décisions	Actions / Suite à donner
- Les enjeux de gestion des milieux ouverts peuvent s'étendre au-delà du plateau et de la zone exploitée par l'éleveur : risque incendie et faune/flore patrimoniale notamment	- <i>Sans objet</i>	- Evaluer l'intérêt d'une gestion en faveur des milieux ouverts au-delà du secteur central du plateau - Travailler sur l'identification et la hiérarchisation de secteurs à enjeu au regard de la biodiversité, du risque incendie et de la valorisation du patrimoine



Les participants à la visite sur site de l'après-midi

ANNEXE 2 : Compte-rendu du groupe de travail sur les aménagements pastoraux

Compte-rendu du Comité Technique du 16 octobre 2017
Mairie Le Pouzin

Objet : Comité Technique sur la création d'aménagements pastoraux de la montagne de Rompon

Lieux : Mairie de Le Pouzin (14h00-17h00)

Rédaction : Manon Eudes, Chargée de mission Natura 2000, commune de Le Pouzin

Présents :

NOM	PRENOM	FONCTION/STRUCTURE
DEBARD	Jean-Marc	CDRP07
DEMARD	Thierry	Agriculteur et ACCA Rompon
DUBOSC	Jérôme	ACCA de Le Pouzin
GERARD	Dominique	Adjoint Le Pouzin
MOITIE	Eric	Lafarge
MOULIN	Gilbert	Adjoint Le Pouzin
RIOU	Michel	Rompon Nature
ROUCHOUSE	Jean-Marc	Propriétaire Rompon
VIVAT	Yann	Maire de Rompon
WARD	Issam	Conseiller municipal Rompon

Excusés :

NOM	PRENOM	STRUCTURE
QUATREMERE	Gilles	CAPCA
COTTA	Robert	Département

Éléments de contexte

Lors du premier Comité de concertation du 30 mai 2017, la vingtaine d'acteurs réunis autour de la table ont reconnu unanimement les fonctions et les richesses de la montagne de Rompon : faune/flore rare et protégée, lutte contre les incendies, mise en valeur du patrimoine historique, culturel et géologique, fonctions sociales récréatives (chasse, randonnée, escalade...). Chacun était également d'accord pour affirmer que ces fonctions dépendent fortement du pastoralisme, activité relativement fragile sur le plateau, puisqu'il n'y a plus qu'un seul éleveur sur le secteur.

Ainsi, nous sommes tombés d'accord sur l'importance d'initier des actions concertées, afin de garantir la pérennité de l'activité pastorale sur ce territoire, et afin de mettre en valeur les richesses du territoire.

Pour cela, 3 axes ont été identifiés :

- valorisation patrimoniale : travail qui sera initié par des étudiants en stage (CERMOSEM),
- gestion d'autres espaces : biodiversité, risque incendie, intégration dans l'exploitation,
- **soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques : objet de ce comité et d'un autre comité technique sur l'optimisation de la ressource fourragère du plateau (question du gyrobroyage)**

Objectifs de la réunion

- 1) Définir techniquement les aménagements : nombre d'ouvrages, leur niveau de priorité, leur type (avec portillons, ponts canadiens, portails...), leur localisation...
- 2) Identifier le contexte foncier de chaque ouvrage potentiel, identifier des points de blocage éventuels
- 3) Définir les modalités de financement
- 4) Définir les prochaines étapes et les rôles de chacun pour la suite

Déroulement de la réunion

Manon Eudes, animatrice Natura 2000 rappelle les objectifs de la réunion.

Plan Pastoral Territorial :

Ensuite, elle évoque les changements de perspectives dû à l'intégration de notre territoire au sein du « périmètre de coopération » du futur Plan Pastoral Territorial (PPT) porté par le PNR MA. Les financeurs du PPT sont la Région, le Département et l'Europe. Pour le périmètre principal du PPT, les financements prioritairement ciblés sont ceux de la région. Dans notre cas, les financements ciblés sont ceux du département. Pour bénéficier d'aides publiques dans ce cadre, l'éleveur doit faire partie d'un Groupement Pastoral. Ainsi, il peut obtenir jusqu'à 70% d'aides. Les 30% restant doivent être de l'autofinancement. Théoriquement, un éleveur peut obtenir jusqu'à 10 000 euros d'aides sur les 5 ans du PPT. Le nouveau PPT est déposé courant novembre et le PNR MA devrait avoir une réponse officielle début 2018.

Manon Eudes propose de mener à bien ce projet d'installation de ponts canadiens et nouveaux portails, en parallèle du PPT afin de poser une première pierre à l'édifice du soutien au pastoralisme sur le territoire. Ensuite, si le PPT est bien financé, alors il sera engagé avec Thierry une démarche

plus globale sur l'optimisation du pâturage au sein de son exploitation (le plus d'autonomie alimentaire possible sur les parcours). Pas d'objection de la part des acteurs.

Manon Eudes rappelle que Natura 2000 se positionne en tant que facilitateur dans la démarche de concertation, mais que Natura 2000 est également une partie prenante de ces projets, et dont l'objectif principal est la prise en compte de la biodiversité en tant que patrimoine à préserver et à favoriser.

Modalités techniques et financières :

Thierry Demard nous a indiqué la localisation des aménagements qui lui semblent les plus pertinents. Les autres personnes présentes ont validé ces propositions. Voici la carte qui en découle :

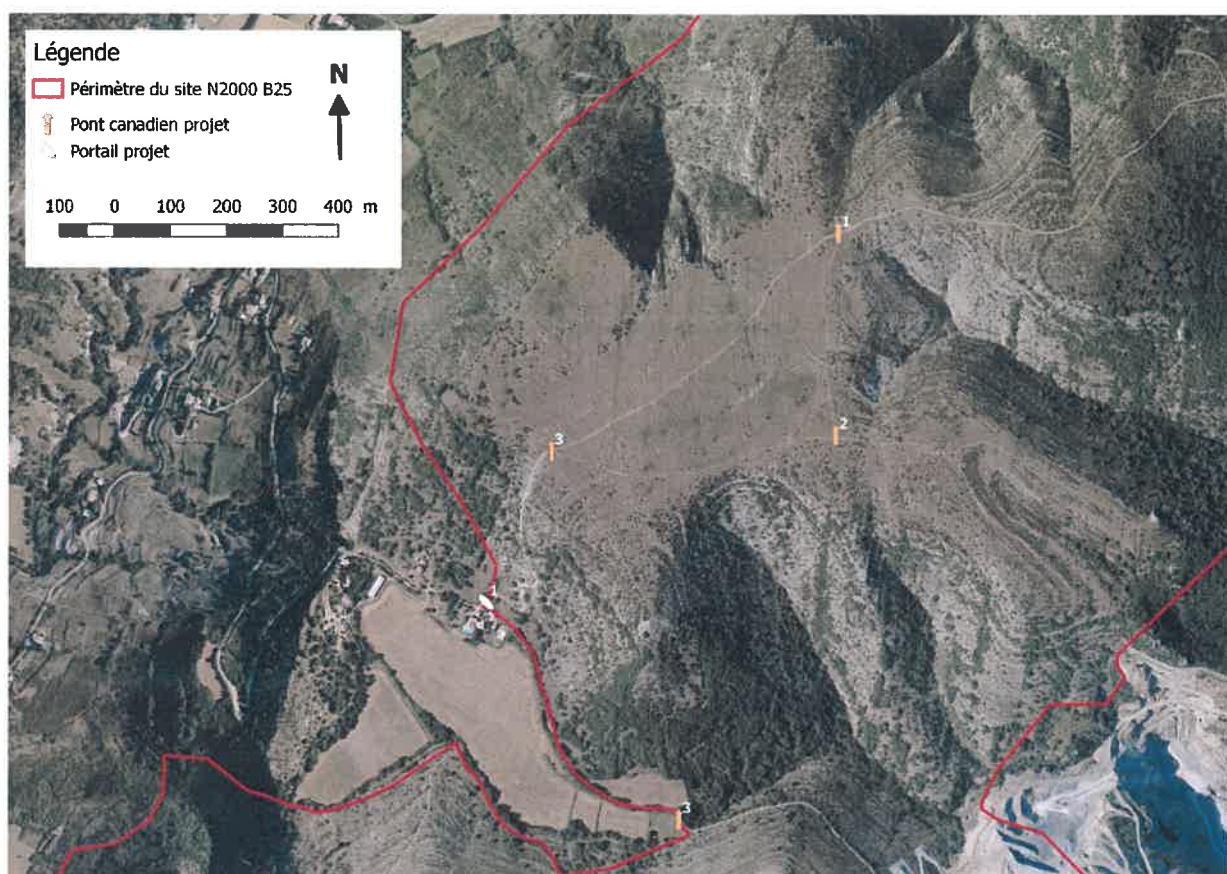


Figure 8 : Localisation des portails et ponts canadiens souhaités avec de 1 à 3 le niveau de priorité pour leur mise en œuvre, 1 étant le plus prioritaire.

La Métallerie Benezis a été pré-identifiée en tant que fournisseur du matériel avec 2 principales catégories de pont canadien :

- les traditionnels : à partir de 880 euros HT, fosse en béton armé à prévoir en plus,
- les fixes : à partir de 2230 euros HT, prêt à poser, sans réalisation de maçonnerie.

Les dimensions de ces ponts sont standards et conviennent à notre usage : 2mX3m.

Afin de faire un choix sur le bon modèle de pont canadien, Manon Eudes prendra contact avec Gaëlle Grivel de la chambre d'agriculture et Thierry fera réaliser des devis de maçonnerie pour un pont de type « traditionnel ».

Les portillons à fermeture automatiques sont à prévoir (pour le franchissement des chevaux, des piétons etc.). Leur prix est à partir de 385 euros HT.

Financement des aménagements :

Puisque nous ne disposons pas encore un chiffrage précis des aménagements souhaités, Manon Eudes propose aux structures de se prononcer sur un budget maximum qu'elles pourraient consacrer à ce projet.

Le Maire de Rompon affirme une participation potentielle de la commune de l'ordre de 5000 à 6000 euros, tout en précisant qu'il préférerait que Rompon ne réalise pas le portage administratif du projet. La mairie de Le Pouzin, représentée par M. Gérard et M. Moulin, se porte également volontaire à hauteur de 5000 euros. La société Lafarge, représentée par M. Moitié, ne souhaite pas se prononcer en dehors d'un chiffrage précis du projet. *A priori*, une participation du même ordre que les communes de Rompon et Le Pouzin est envisageable.

Ces participations des communes sont bien évidemment sous réserve d'une délibération positive des conseils municipaux.

Questions en suspens :

A l'issue de cette réunion, plusieurs sujets restent en suspens :

- Le **portage administratif** du projet pourrait être assumé par la mairie de Le Pouzin, en qualité de structure animatrice Natura 2000. Cependant, il reste à vérifier que la commune peut bel et bien porter une action en dehors de son territoire communal.
- Quel **montage administratif** pour le financement de ces aménagements ? Piste des conventions de financement entre plusieurs collectivités, des conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage etc. Cependant, ces financements locaux pourraient appeler d'autres financements (Département, Europe...) : il faut trouver les portes d'entrées. Par ailleurs, comment intégrer un financement privé (société Lafarge) ? **La commune du Pouzin propose de se pencher sur ces questions techniques.**
- **Question du foncier et de la responsabilité de chacun** : qui sera propriétaire des ponts canadiens ? Qui sera responsable de l'entretien des ouvrages ? Si chemins ruraux, alors c'est une propriété privée de la commune à la charge des riverains desservis. *A priori*, ce serait notre cas.

LE POUZIN

Site de Printegarde : une journée pour apprendre à observer les oiseaux

L'hiver n'étant pas terminé, il est encore possible d'aller observer les oiseaux hivernants, ainsi que les indices de présence, hérisés par le fameux secteur d'Europe ! À l'initiative de la municipalité, la chargée de mission Natura 2000, Marion Eudon, a fait découvrir aux élus du Pouzin et au personnel municipal, la richesse de la faune du site Natura 2000 Printegarde, à la faveur d'un parcours à pied le long du fleuve Rhône, samedi. Entretien avec cette spécialiste de la nature.

« Ces espèces sont visibles tout au long de l'année sur le site de Printegarde, on dit qu'elles sont sédentaires : canard colvert, hérison candide et bécasseau de castil. Pour la canette, les indices de sa présence (grasses de bois écorchés, souches taillées en canyons, turban-futte et berrigues) sont beaucoup plus faciles à repérer au fil de la saison lorsque les arbres ont perdu leur feuillage. De plus, au printemps et en été, la canette hérisson pousse et se voit plus distinct. »

→ **Quels autres oiseaux se trouvent sur le site ?**

« On peut se promener sur tout le site de Printegarde de nord au sud en partant de La Vouille à la confluence de l'Eyrone et du Rhône jusqu'au barrage de Logis neuf au Pouzin, en restant entre les bords du Rhône et le contre canal. »

→ **Y'a-t-il de bonnes dates pour aller observer les oiseaux ?**

« Comme j'appelle sur les pentes, il faut tenir son chien en laisse, ne pas aller dans les champs de pommiers, car nous sommes aussi dans une réserve de chasse. »

→ **À quel moment sur le site de Printegarde les oiseaux migrent-ils et pourquoi ?**

« Les premières arrivées ont lieu début novembre et s'étendent vers début mars. »



La sortie sur le site Natura 2000 Printegarde a été animée par Marion Eudon, chargée de mission.

→ **Quelles espèces remarquables peut-on observer sur les bords du Rhône ?**

« Concernant les oiseaux, tout dépend de la saison : il y a des oiseaux nicheurs que l'on peut observer uniquement au printemps et l'été comme la blongiose naine (forte du jacté blanc) ou la tourterelle turdoïde, deux espèces rares qui viennent ici pour se reproduire et faire leurs nids dans les taudages aménagés. Il y a des oiseaux qui viennent occasionnellement passer l'hiver tels la sarcelle d'hiver et le grand curruca. En septembre-octobre et en février-mars, il est également possible d'observer des oiseaux migrateurs qui sont prêts de passage dans la vallée du Rhône pour rejoindre leurs quartiers d'hiver ou d'été. Enfin, certain-



Les participants ont été initiés à l'observation de l'écorché des canards. Ci-dessus, un hérisson d'hiver et des canards colverts.

Figure 9 : Article du 27 février 2017

Ils ont découvert la richesse naturelle et historique du site Natura 2000



Le groupe des randonneurs a profité d'une visite du site Natura 2000 Rompon Ouvèze Payre, sur le plateau de Rompon.

À l'invitation de la mairie du Pouzin une trentaine de randonneurs et amoureux de la nature s'étaient donné rendez-vous, samedi matin, devant la salle polyvalente de Rompon pour une matinée dédiée à la découverte du site Natura 2000 Rompon Ouvèze Payre, sur le plateau de Rompon.

Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000 sur le site, a guidé la visite durant toute la matinée en expliquant la particularité et la richesse naturelle et historique de ce plateau. La visite a débuté par une leçon de géologie locale administrée par Jean-Marc Roucheus, professeur de géologie en retraite, qui connaît particulièrement bien l'histoire

géologique du plateau de Rompon.

Après quoi, les participants ont visité l'exploitation de Thierry Demard qui fait de l'élevage ovin dans la ferme familiale installée sur le plateau de Rompon depuis plusieurs générations et qui a expliqué aux visiteurs la spécificité de l'élevage dans cet espace.

Une visite du couvent des Chèvres

La visite s'est poursuivie jusqu'au prieuré Saint-Pierre où Martine Soler-Gasseng, vice-présidente de l'association l'Avenir du prieuré, a raconté l'histoire de l'église abbatiale

qui fut un prieuré de bénédictins de Cluny au XII^e siècle et qui, localement, est connue sous le nom du couvent des Chèvres.

La chargée de mission Natura 2000 a fait profiter les randonneurs de son expertise et de ses connaissances de l'habitat naturel du plateau riche d'une faune et d'une flore exceptionnelle dans un site remarquable.

À l'issue de la balade qui a duré quatre heures, tous les participants se sont dits ravis de cette randonnée sportive éducative et culturelle et tout le monde s'est retrouvé au point de départ autour d'un verre de l'amitié offert par la mairie du Pouzin.



La leçon de géologie locale a été dispensée par un connaisseur.



Manon Eudes a évoqué la faune présente sur la zone.



Un professeur de géologie a expliqué son métier sur le plateau.

Figure 10 : Article du 17 mai 2017

Natura 2000

Réseau européen de zones naturelles d'intérêt communautaire

Présentation de Manon Eudes

Chargée de mission à la Mairie de Le Pouzin

Je m'appelle Manon Eudes, j'ai 26 ans, et je travaille pour le programme Natura 2000 au sein de la Mairie du Pouzin depuis environ 8 mois. J'ai été formée à mon métier par le biais de différents diplômes : BTS Gestion et Protection de la Nature, Licence de biologie et Master d'expertise écologique. Avant de m'installer en Ardèche, j'ai travaillé pour une association environnementale à Toulouse, et au sein d'un bureau d'étude à Lyon. Aujourd'hui, si j'apprécie autant mon métier, c'est notamment parce que je travaille en collaboration avec de nombreux acteurs du territoire.

Qu'est que Natura 2000 ?

C'est en fait un réseau de sites naturels européens désignés pour leurs richesses biologiques (faune et flore), issu de la politique européenne en faveur de la protection et la gestion de la biodiversité. Ce réseau a été mis en place sur la base de deux Directives européennes : la directive oiseaux adoptée en 1979 et la directive Habitats adoptée en 1992.

La démarche Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tienne compte des préoccupations économiques et sociales.

Comment sont désignés les sites ?

Il y a deux types de sites : les Zones de Protection Spéciale dites ZPS (Directive Oiseaux, c'est le cas de «Prétegarde»), et les Zones Spéciales de Conservation dites ZSC (Directive Habitats, comme le site «Rocupon, Ouveze, Puyre»).

Tout d'abord, les sites sont présélectionnés sur des critères comme la qualité écologique des milieux naturels, et/ou la présence d'espèces dites « d'intérêt communautaire », la taille des populations des espèces rares...



Ensuite, pour les ZSC, les sites sont évalués par la Commission européenne pour être intégrés au réseau, puis un arrêté ministériel les désigne enfin officiellement en France. La désignation des ZPS relève d'une décision nationale se traduisant directement par un arrêté ministériel.

Qui décide ?

L'organe décisionnel s'appelle le Comité de Pilotage Local Natura 2000 (C.O.P.L.L.). Il y en a un pour chaque site. Ce comité réunit l'ensemble des acteurs du territoire : associations de protection de la nature, associations locales de chasse, de pêche et fédérations départementales, associations de randonneurs, agriculteurs, élus des communes et communautés de communes concernées, associations de propriétaires, comités sportifs, institutions (DDT OF, DREAL...). C'est lui qui décide et valide les orientations proposées par la structure technique/animateuse et les groupes de travail.

Qui gère les sites Natura 2000 ?

La gestion concrète des sites Natura 2000 est assurée par une collectivité locale s'étant portée volontaire et élabore pour 3 ans par les élus des communes, communautés de communes et EPCI. On l'appelle la structure animateuse. Au sein de cette structure, un chargé de mission Natura 2000 assure la mise en place et le suivi de l'ensemble des actions. Ce poste est financé de 80% à 100 % par l'Etat et l'Europe.



Figure 11 : Article du Bulletin Municipal de la commune de Le Pouzin - juin 2017

Les CM2 à la découverte des insectes



Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000, montre la petite bête capturée à l'épuzette.

À l'initiative de Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000, plusieurs classes des écoles primaires publiques du Pouzin et de Rompon ont bénéficié cette année d'interventions sur le thème de la biodiversité.

Après une première séance

en classe, une sortie sur le terrain a été organisée pour faire découvrir de façon concrète la faune sauvage dans son environnement.

Il y a quelques jours, la classe de CM2 de l'école publique du Pouzin s'est rendue le long du Rhône sur le

site de Printegarde. Ils ont découvert les arthropodes : insectes, araignées, mille-pattes... Munis d'une boîte-loupe, ils ont capturé une petite bête avant d'identifier à quelle famille biologique elle appartenait. Ils l'ont dessinée avant de la relâcher.

Figure 12 : Article du 21 juin 2017

LE POUZIN

Les enfants du centre de loisirs en visite sur le site Natura 2000 de Printegarde



Le groupe d'enfants était accompagné de cinq animateurs et d'une chargée de mission Natura 2000.



Dans le cadre d'une semaine consacrée à la thématique de la Nature, un groupe de 25 enfants du centre de loisirs, âgés de 3 à 11 ans accompagné de cinq animateurs, s'est rendu sur le site de Printegarde le long de la ViaRhôna. Manon Eudes,

chargée de mission Natura 2000 pour les sites de Printegarde et de Rompon-Ouvèze-Payre a apporté sa contribution d'expertise. Le but de cette sortie terrain était de faire découvrir aux enfants la famille des arthropodes, nom scientifique donné

à tous les petits invertébrés comme les insectes, libellules, sauterelles, papillons, etc. Après avoir repéré dans leur milieu naturel les petites bêtes, les enfants devaient les identifier sur un petit guide référentiel fabriqué pour la circonstance où figuraient

photos et caractéristiques (pattes, carapace, ailes...). Passé ce premier exercice d'observation, ils devaient reproduire sous forme de dessin l'insecte découvert. Outre ce petit exercice entomologique, les enfants se

sont amusés à réaliser des constructions avec des morceaux de bois ramassés le long du fleuve. Au final une matinée avec des activités ludiques, environnementales et pédagogiques qui ont ravi les participants selon l'équipe d'animation.

Figure 13 : Article du 20 août 2017

LE POUZIN |

« Un des atouts du Centre-Ardèche est son environnement naturel exceptionnel »

La commune du Pouzin abrite deux sites Natura 2000 : Pissignarde et Rompon-Ouvère-Payre, qui sont très différents et n'ont pas été désignés pour les mêmes enjeux. Pissignarde est un site remarquable pour la préservation des oiseaux, en hivernage, migration et nidification. Quant au site de Rompon-Ouvère-Payre, il est classé Natura 2000 pour la richesse de ses habitats naturels comme les paludiers secs qui se maintiennent grâce au pâturage ovin. Ce site héberge des espèces protégées de papillons et de chauves-souris, et les alpages de l'Ouvère abritent l'écrin de la vallée du Rhône à petites mandibles, espèce menacée et protégée.

Maïmon Eudes est chargé de la mission Natura 2000 pour ces sites. Rencontre.

→ Quelle est votre mission sur les deux sites Natura 2000 ?

« Ma mission se divise en trois principaux volets : la connaissance et le suivi scientifique des sites, la sensibilisation et la communication auprès des habitants, du grand public, des élus locaux, etc. Et l'animation territoriale qui consiste à faire émerger des projets de territoire, concertés entre tous les acteurs. Chacun de ces missions me tient particulièrement à cœur. »

→ Quelles sont les missions que vous menez auprès de la population ?

« Plusieurs types d'actions



Maïmon Eudes participe à de nombreuses visites d'information avec la population.



peuvent consister directement à la population : des sorties découvertes sur les sites Natura 2000, des interventions auprès des scolaires, ou encore la participation à des enquêtes scientifiques sur la faune, comme celle en cours les chauves-souris. »

→ Quels sont les projets que vous menez auprès de la population ?

« J'ai beaucoup d'idées et de projets en tête ! Par exemple, après avoir collaboré avec les écoles primaires du Pouzin et de Rompon, je compte étendre ces partenariats aux écoles des autres communes, au fur et à mesure des années : Privas, Chambrac, Flavac,

Saint-Prisat... Sur un autre sujet, d'ici le fin de l'année, vous devriez pouvoir lire la Lettre d'information des sites Natura 2000 et espérer quelques exemplaires de l'Office Ardèche. Je souhaiterais également au maximum les acteurs locaux et notamment les élus afin de construire des projets en faveur de la biodiversité et du développement socio-économique. »

→ Quel rôle peut jouer Natura 2000 pour le territoire ?

« Selon moi, un des atouts majeurs du Centre-Ardèche est son environnement naturel exceptionnel, gage de la qualité de vie de tous les habitants ! À titre d'exemple, j'ai lancé cette

année une concertation pour définir les moyens à mettre en œuvre afin de maintenir l'activité pastorale sur le plateau de Rompon. En effet, le pâturage représente à la fois un mode de gestion écologique des espaces naturels ouverts, une activité économique agricole à valeur ajoutée, un outil de prévention contre les incendies etc. En résumé, en fonction de l'application de chacun, Natura 2000 peut avoir un rôle important à jouer sur les territoires dans les années à venir. »

Projet réalisé par Maïmon Eudes

Maïmon Eudes : Maire du Pouzin 0475836148.

L'INFO EN :

NATURA 2000, RÉZUMÉ ?

La réserve Natura 2000 rassemble des sites naturels de l'Union européenne ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable. Le département de l'Ardèche compte 24 sites classés Natura 2000.

Figure 14 : Article du 21 août 2017

ROMPON |

Une famille d'accueil pour les chauves-souris sur le site natura 2000

Fin août, Frédéric Cloire et Maggie Boumort de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) de l'Ardèche, ainsi que Maïmon Eudes, animatrice Natura 2000 à la mairie du Pouzin, se sont rendus chez une habitante de Rompon afin de signer une convention "Refuge pour les chauves-souris".

Quelques semaines auparavant, cette famille avait signé la présence de chauves-souris dans les combles et les caves de son habitation.

Une visite avait donc été effectuée par les spécialistes qui ont dénombré près d'une centaine d'individus de l'es-

pèce "Petit-Rhinolophe", dont plusieurs femelles avec leur jeune de l'année.

La famille aux petits soins depuis des années

"Refuge pour les chauves-souris" est un programme national coordonné par la Société Française d'étude et de protection des mammifères, et relayé au niveau local par des associations telles que la LPO. Cette démarche répond au déclin avéré de ces petits mammifères volants, en proposant aux propriétaires privés, collectifs ou associatifs de s'engager à maintenir leur

présence et leur tranquillité chez eux. En échange, les spécialistes de la structure co-signataires s'engagent à apporter tous les conseils techniques nécessaires aux propriétaires (périodes à privilégier pour des travaux dans le bâti, création de gîtes artificiels, récupération du guano... etc.).

Cette famille romponnaise, bienveillante à l'égard des chauves-souris depuis plusieurs décennies, est fière d'être désormais un refuge officiel pour ces animaux menacés ! Une initiative qui pourrait inciter d'autres personnes à suivre cette trajectoire.



Femelle de Petit-Rhinolophe portant son jeune sur le ventre nichant chez l'habitant.

Figure 15 : Article du 9 septembre 2017

Fête de la science : sur les traces du castor à Printegarde

En amont de la Fête de la science qui se déroule du 7 au 15 octobre, Manon Eudes, chargée de mission Natura 2000 sur les sites Printegarde et Rompon-Ouvéze-Payre, a coordonné une sortie, mercredi, sur le site de Printegarde dont le thème était "Sur les traces du castor".

Hervé Penel, président de l'association Castor et homme de Livron-sur-Drôme, accompagné de Maëva, une jeune bénévole, ont animé la balade. Entre les clapotis de l'eau et les murmures du vent, des mots comme barrage et ingénieur ont été entendus pendant la visite et on ne parlait pas de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) mais bel et bien du castor d'Europe, espèce protégée et animal emblématique des cours d'eau.

Durant l'après-midi, le plus grand rongeur d'Europe a été présenté et raconté aux participants. Désormais, il n'a plus aucun secret pour la vingtaine de parents et d'enfants présents à cette animation.

Barrage, crânes, empreintes...

Au cours de la balade le long du Rhône, ils ont pu découvrir les différences avec le ragondin, espèce exotique envahissante d'Amérique du sud, et qui est souvent confondu avec l'ingénieur écologique qu'est le castor.

Plusieurs éléments ont été montrés aux participants : des crânes, des empreintes, les différents types de bois rongés... Le castoréum, marquage olfactif du castor, a provoqué

diverses réactions de surprise chez les enfants. Les intervenants ont même illustré la façon utilisée par le castor pour manger l'écorce des branches de saule, à l'image d'un enfant qui mangerait un épi de maïs.

La sortie s'est terminée par l'observation d'un véritable barrage et d'autres traces laissées par le castor dans le contre canal de Printegarde.

En fin de journée, tous les participants se sont rassemblés autour d'un goûter offert par la mairie du Pouzin, où chacun a pu exprimer aux organisateurs sa satisfaction pour cette sortie écologique et éducative.

Les participants à la sortie ont écouté avec attention les explications détaillées de Maëva.



Figure 16 : Article 8 octobre 2017

